

# BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE

BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DES ACTIVITES ARTISANALES  
DU POTAGER DU DAUPHIN

BUDGET ANNEXE « ACTIVITES COMMERCIALES  
DU SITE RODIN-ARNAUDET »

BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES  
MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT





## Sommaire

### BUDGET 01 - BUDGET PRINCIPAL

	PAGE
<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	9
B - Modalités de vote du budget	10
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	11
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	12
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	13
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	14
B2 - Balance générale du budget - Recettes	15
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	16
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	22
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	24
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	26
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	28
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	38
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	40
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	58
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	76
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	77
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	79
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	80
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	81
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	83
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	84
A4 - Etat des provisions	85
A5 - Etalement des provisions	86
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	87
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	88
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	89
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	90
A8 - Etat des charges transférées	91
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	92
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	93
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	94
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	95
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	97
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	98
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	99
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	104
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	105
C3.2 - Liste des établissements publics créés	105
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	105
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	106
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## Sommaire

### BUDGET 03 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE

	PAGE
<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	109
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	110
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	111
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	112
B2 - Balance générale du budget - Recettes	113
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	114
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	115
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	116
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	117
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	118
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	119
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## Sommaire

### BUDGET 04 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

	PAGE
<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	123
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	124
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	125
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	126
B2 - Balance générale du budget - Recettes	127
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	128
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	130
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	132
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	134
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	136
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	137
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	139
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	140
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	141
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	143
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	144
A4 - Etat des provisions	145
A5 - Etalement des provisions	146
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	147
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	148
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## Sommaire

### BUDGET 05 - BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DES ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

	PAGE
<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	151
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	152
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	153
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	154
B2 - Balance générale du budget - Recettes	155
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	156
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	157
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	158
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	159
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	160
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	161
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	163
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	164
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	165
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	167
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	168
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	169
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	170
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## Sommaire

### BUDGET 06 - BUDGET ANNEXE "ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET"

	PAGE
<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	173
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	174
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	175
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	176
B2 - Balance générale du budget - Recettes	177
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	178
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	179
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	180
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	181
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	182
A4 - Etat des provisions	183
A5 - Etalement des provisions	184
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	185
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	186
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## Sommaire

### BUDGET 07 - BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

	PAGE
<b>I - Informations générales (6)</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	189
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	190
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	191
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	192
B2 - Balance générale du budget - Recettes	193
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	194
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	195
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	196
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	197
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
<b>IV - Annexes (7)</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	198
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	199
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	200

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MAIRIE DE MEUDON**

**Numéro SIRET : 21920048200012**

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON**

**M. 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2019**



<b>Code INSEE</b>	<b>BP 2019</b>
-------------------	--------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE )	46014
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	410
Nom de l'EPT auquel la commune adhère	Grand Paris Seine Ouest
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	Métropole du Grand Paris

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
58 740 077	82 035 498	1 768.501908	1172.173626

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1519.00	1237.00
2	Produit des impositions directes/population	823.00	628.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1576.00	1423.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	440.00	253.00
5	Encours de la dette/population	509.00	1109.00
6	DGF/population	104.00	213.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43.95%	60.50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101.02%	94.50%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27.89%	17.80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	32.30%	77.90%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- (2) avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement), (4).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>104 412 470.00</b>	<b>104 412 470.00</b>
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 873 438.00		15 908 023.00	15 908 023.00	15 908 023.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 775 502.00		30 713 953.00	30 713 953.00	30 713 953.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 289 607.00		2 013 876.00	2 013 876.00	2 013 876.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 194 431.80		22 610 663.00	22 610 663.00	22 610 663.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>70 132 978.80</b>		<b>71 246 515.00</b>	<b>71 246 515.00</b>	<b>71 246 515.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	621 600.00		480 300.00	480 300.00	480 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	610 835.57		111 000.00	111 000.00	111 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	75 000.00		55 000.00	55 000.00	55 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	2 499 195.60				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>73 939 609.97</b>		<b>71 892 815.00</b>	<b>71 892 815.00</b>	<b>71 892 815.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	3 359 061.20		602 715.00	602 715.00	602 715.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 478 500.00		2 112 000.00	2 112 000.00	2 112 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 837 561.20</b>		<b>2 714 715.00</b>	<b>2 714 715.00</b>	<b>2 714 715.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>79 777 171.17</b>		<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>74 607 530.00</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	134 500.00		134 500.00	134 500.00	134 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 039 995.00		6 687 044.00	6 687 044.00	6 687 044.00
73	IMPOTS ET TAXES	58 503 939.00		56 830 079.00	56 830 079.00	56 830 079.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 375 120.17		10 102 337.00	10 102 337.00	10 102 337.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	718 670.00		739 070.00	739 070.00	739 070.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>76 772 224.17</b>		<b>74 493 030.00</b>	<b>74 493 030.00</b>	<b>74 493 030.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	1 000.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 500.00		48 500.00	48 500.00	48 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)	699 835.57				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>77 536 559.74</b>		<b>74 541 530.00</b>	<b>74 541 530.00</b>	<b>74 541 530.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	31 900.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>31 900.00</b>		<b>66 000.00</b>	<b>66 000.00</b>	<b>66 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>77 568 459.74</b>		<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>74 607 530.00</b>
--	----------------------

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>2 648 715.00</b>
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	1 026 890.60		720 200.00	720 200.00	720 200.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	1 150 500.00		843 000.00	843 000.00	843 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 974 213.74		3 235 540.00	3 235 540.00	3 235 540.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 713 615.77		9 430 900.00	9 430 900.00	9 430 900.00
	Total des opérations d'équipement	24 622 798.60		6 000 000.00	6 000 000.00	6 000 000.00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>39 488 018.71</b>		<b>20 229 640.00</b>	<b>20 229 640.00</b>	<b>20 229 640.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 647 000.00		1 363 100.00	1 363 100.00	1 363 100.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 613 000.00		7 387 800.00	7 387 800.00	7 387 800.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 274 301.00		688 400.00	688 400.00	688 400.00
020	DEPENSES IMPREVUES	2 708 000.00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>13 242 301.00</b>		<b>9 439 300.00</b>	<b>9 439 300.00</b>	<b>9 439 300.00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>50 000.00</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>52 780 319.71</b>		<b>29 718 940.00</b>	<b>29 718 940.00</b>	<b>29 718 940.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	31 900.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>51 900.00</b>		<b>86 000.00</b>	<b>86 000.00</b>	<b>86 000.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>52 832 219.71</b>		<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 804 940.00</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	4 105 960.77		2 402 433.00	2 402 433.00	2 402 433.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			13 488 300.00	13 488 300.00	13 488 300.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 105 960.77</b>		<b>15 890 733.00</b>	<b>15 890 733.00</b>	<b>15 890 733.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	3 161 754.00		3 200 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	6 227 408.29				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	19 273 620.00		7 906 492.00	7 906 492.00	7 906 492.00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>28 685 782.29</b>		<b>11 129 492.00</b>	<b>11 129 492.00</b>	<b>11 129 492.00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>50 000.00</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>32 841 743.06</b>		<b>27 070 225.00</b>	<b>27 070 225.00</b>	<b>27 070 225.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 359 061.20		602 715.00	602 715.00	602 715.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 478 500.00		2 112 000.00	2 112 000.00	2 112 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>5 857 561.20</b>		<b>2 734 715.00</b>	<b>2 734 715.00</b>	<b>2 734 715.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>38 699 304.26</b>		<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 804 940.00</b>
---	----------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
<b>DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>2 648 715.00</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 908 023.00		15 908 023.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 713 953.00		30 713 953.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 013 876.00		2 013 876.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 610 663.00		22 610 663.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	480 300.00		480 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	111 000.00		111 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	55 000.00	2 112 000.00	2 167 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		602 715.00	602 715.00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>71 892 815.00</b>	<b>2 714 715.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>74 607 530.00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 363 100.00		1 363 100.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		66 000.00	66 000.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	7 387 800.00		7 387 800.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	6 000 000.00		6 000 000.00
198	NEUT.AMORT.SUB. EQUIP VERSEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	720 200.00		720 200.00
204	SUBVENTIONS D' EQUIPEMENT VERSEES	843 000.00		843 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	3 235 540.00		3 235 540.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	9 430 900.00		9 430 900.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	688 400.00	20 000.00	708 400.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	50 000.00		50 000.00
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>29 718 940.00</b>	<b>86 000.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 804 940.00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	134 500.00		134 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 687 044.00		6 687 044.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	56 830 079.00		56 830 079.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 102 337.00		10 102 337.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	739 070.00		739 070.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 500.00	66 000.00	114 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>74 541 530.00</b>	<b>66 000.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>74 607 530.00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (sauf 1068)	3 200 000.00		3 200 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 402 433.00		2 402 433.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	13 491 300.00		13 491 300.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000.00	20 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 052 000.00	2 052 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	50 000.00		50 000.00
481	CHARGES A REPART. S/PLUS.EXERC		60 000.00	60 000.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		602 715.00	602 715.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	7 906 492.00		7 906 492.00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>27 070 225.00</b>	<b>2 734 715.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 804 940.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>14 873 438.00</b>	<b>15 908 023.00</b>	<b>15 908 023.00</b>
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	3 437 450.00	3 585 000.00	3 585 000.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	261 500.00	261 500.00	261 500.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 019 432.00	1 078 600.00	1 078 600.00
60621	COMBUSTIBLES	69 000.00	69 000.00	69 000.00
60622	CARBURANTS	90 300.00	100 300.00	100 300.00
60623	ALIMENTATION	42 465.00	51 260.00	51 260.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	42 000.00	42 000.00	42 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	72 125.00	80 695.00	80 695.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	8 500.00	7 800.00	7 800.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	77 000.00	73 000.00	73 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	38 700.00	45 790.00	45 790.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	98 460.00	98 860.00	98 860.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	139 543.00	138 344.00	138 344.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	558 530.00	550 890.00	550 890.00
6078	AUTRES MARCHANDISES	900.00	700.00	700.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 269 040.00	2 286 620.00	2 286 620.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	367 940.00	306 900.00	306 900.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	263 850.00	254 070.00	254 070.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	44 620.00	31 720.00	31 720.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	409 410.00	463 200.00	463 200.00
615221	ENTRETIEN REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	615 684.00	615 100.00	615 100.00
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	55 866.00	56 700.00	56 700.00
615231	ENTRETIEN ET REPARATION VOIRIES	30 000.00	35 000.00	35 000.00
615232	ENTRETIEN ET REPARATION RESEAUX	33 110.00	36 600.00	36 600.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	59 400.00	52 400.00	52 400.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	333 340.00	343 260.00	343 260.00
6156	MAINTENANCE	402 345.00	425 840.00	425 840.00
6161	PRIMES ASSURANCES MULTIRISQUES	151 500.00	150 000.00	150 000.00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	87 000.00	85 400.00	85 400.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	45 500.00	52 320.00	52 320.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	65 700.00	91 012.00	91 012.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	100 100.00	104 800.00	104 800.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	7 000.00	7 000.00	7 000.00
6226	HONORAIRES	365 780.00	657 150.00	657 150.00
6228	REMUNERATION D'INTERMEDIARES ET HONORAIRES-DIVERS	304 787.00	442 420.00	442 420.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	73 000.00	84 940.00	84 940.00
6232	FETES ET CEREMONIES	39 043.00	76 350.00	76 350.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS		500.00	500.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 600.00	4 600.00	4 600.00
6237	PUBLICATIONS	263 400.00	255 500.00	255 500.00
6238	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES-AUTRES	111 902.00	139 650.00	139 650.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	11 675.00	9 000.00	9 000.00
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	48 400.00	58 000.00	58 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	256 600.00	313 880.00	313 880.00
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS - DIVERS	800.00	1 280.00	1 280.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	15 780.00	8 000.00	8 000.00
6256	MISSIONS	5 930.00	5 900.00	5 900.00
6257	RECEPTIONS	3 720.00	3 000.00	3 000.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	94 000.00	92 000.00	92 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	360 000.00	410 000.00	410 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	11 015.00	16 000.00	16 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	65 456.00	75 550.00	75 550.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	16 150.00	20 250.00	20 250.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 205 270.00	1 300 000.00	1 300 000.00
62872	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE	5 000.00	5 000.00	5 000.00
62875	REMBOURSEMENT COMMUNE MEMBRE GFP	100 000.00	80 000.00	80 000.00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES		31 417.00	31 417.00
6288	DIVERS AUTRES SERVICES EXTERIEURS	94 480.00	115 755.00	115 755.00
63512	IMPOTS LOCAUX - TAXES FONCIERES	97 500.00	97 500.00	97 500.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	15 000.00	16 600.00	16 600.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6358	AUTRES DROITS	390.00	100.00	100.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	3 950.00	4 500.00	4 500.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>30 775 502.00</b>	<b>30 713 953.00</b>	<b>30 713 953.00</b>
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	50 000.00	20 000.00	20 000.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	20 000.00	5 000.00	5 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	501 342.00	519 002.00	519 002.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	87 955.00	87 967.00	87 967.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	50.00	51.00	51.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	274 864.00	274 899.00	274 899.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 156 848.00	11 529 810.40	11 529 810.40
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	235 607.00	602 382.00	602 382.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 256 560.00	3 044 919.00	3 044 919.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE RENUMERATIONS	6 361 403.00	6 339 498.60	6 339 498.60
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 850 865.00	3 389 070.00	3 389 070.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	3 991 308.00	3 959 081.00	3 959 081.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 900.00	2 944.00	2 944.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	149 500.00	156 000.00	156 000.00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	17 000.00	25 000.00	25 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 500.00	1 522.00	1 522.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	3 000.00	5 000.00	5 000.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	528 000.00	481 591.00	481 591.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	163 300.00	130 000.00	130 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	53 500.00	70 000.00	70 000.00
6488	AUTRES CHARGES	70 000.00	70 216.00	70 216.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>	<b>2 289 607.00</b>	<b>2 013 876.00</b>	<b>2 013 876.00</b>
739222	FONDS SOLIDARITE DES COMMUNES RIDF	1 867 796.00	1 533 597.00	1 533 597.00
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	421 811.00	430 279.00	430 279.00
7398	REVERSEMENT ET RESTITUTION SUR AUTRES IMPOTS ET TAXES		50 000.00	50 000.00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>22 194 431.80</b>	<b>22 610 663.00</b>	<b>22 610 663.00</b>
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 472 138.80	1 721 776.00	1 721 776.00
6531	INDEMNITES DES MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	324 660.00	265 000.00	265 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	2 420.00	11 000.00	11 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	23 190.00	29 000.00	29 000.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	22 130.00	20 000.00	20 000.00
6535	FORMATIONS ELUS	8 400.00	8 400.00	8 400.00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	4 500.00	4 500.00	4 500.00
6542	CREANCES ETEINTES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	737 200.00	770 000.00	770 000.00
65541	CONTRI. FONDS COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES	14 363 818.00	14 362 335.00	14 362 335.00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	17 900.00	17 900.00	17 900.00
6556	CONTINGENTS PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES INDEMNITES LOGEMENTS DES INSTITUTEURS	500.00	500.00	500.00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	795 500.00	803 500.00	803 500.00
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	10 000.00	16 000.00	16 000.00
657362	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ETABLISSEMENT CCAS	1 869 000.00	1 894 112.00	1 894 112.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	2 526 365.00	2 667 930.00	2 667 930.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10 710.00	2 710.00	2 710.00
658822	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE AIDES		10 000.00	10 000.00
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>70 132 978.80</b>	<b>71 246 515.00</b>	<b>71 246 515.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>	<b>621 600.00</b>	<b>480 300.00</b>	<b>480 300.00</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	620 000.00	480 300.00	480 300.00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	1 600.00		
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>	<b>610 835.57</b>	<b>111 000.00</b>	<b>111 000.00</b>
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	585 835.57	100 000.00	100 000.00
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	3 000.00		
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	3 000.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000.00	6 000.00	6 000.00
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)</b>	<b>75 000.00</b>	<b>55 000.00</b>	<b>55 000.00</b>
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	75 000.00	55 000.00	55 000.00
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>	<b>2 499 195.60</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>73 939 609.97</b>	<b>71 892 815.00</b>	<b>71 892 815.00</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 359 061.20</b>	<b>602 715.00</b>	<b>602 715.00</b>
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>	<b>2 478 500.00</b>	<b>2 112 000.00</b>	<b>2 112 000.00</b>
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 418 500.00	2 052 000.00	2 052 000.00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	60 000.00	60 000.00	60 000.00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 837 561.20</b>	<b>2 714 715.00</b>	<b>2 714 715.00</b>
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>5 837 561.20</b>	<b>2 714 715.00</b>	<b>2 714 715.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>79 777 171.17</b>	<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

+			
	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>		
+			
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>		
=			
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>74 607 530.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	186 065.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	186 065.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES				
Chapitre	Dépenses	Pour mémoire budget cumulé	Propositions nouvelles	Vote
Article				
657	<b>Subventions de fonctionnement versées</b>			
6573	<b>Subventions de fonctionnement aux organismes publics</b>	1 879 000.00	1 910 112.00	1 910 112.00
65733	<b>Subventions de fonctionnement aux départements</b>	10 000.00	16 000.00	16 000.00
	Fonds Solidarité Logement	10 000.00	16 000.00	16 000.00
657362	<b>Subventions de fonctionnement - CCAS</b>	1 869 000.00	1 894 112.00	1 894 112.00
6574	<b>Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé</b>	2 530 965.00	2 667 930.00	2 667 930.00
0	<b>Services généraux des administrations publiques locales</b>			
020	<b>Administration générale de la collectivité</b>			
	Asso. des Directeurs Généraux des Villes des Hauts-de-Seine	100.00	100.00	100.00
025	<b>Aides aux associations</b>			
	Groupe Amical du Personnel	27 000.00	27 000.00	27 000.00
	Accueil des Villes Françaises Meudon	-	2 000.00	2 000.00
	Conseil Local des Parents d'E. - FCPE Union locale	100.00	100.00	100.00
	Service d'Accompagn. et d'Inform. pour la Scolar. des élèves handicapés - SAIS 92	1 400.00	1 400.00	1 400.00
	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	450.00	500.00	500.00
	Aumonerie de Meudon - GEPEC	1 900.00	1 900.00	1 900.00
	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	450.00	500.00	500.00
	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	900.00	950.00	950.00
	Union locale CFDT de Meudon	1 300.00	1 300.00	1 300.00
	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	500.00	650.00	650.00
	Union Fédérale des Consommateurs - UFC - Que choisir - Meudon	500.00	600.00	600.00
	Les Amis du Bar des Sciences Meudonnais	100.00	100.00	100.00
	La Gatine	450.00	500.00	500.00
	Asso. Meudonnaise et Forestoise	8 100.00	3 500.00	3 500.00
	Le Parchemin	400.00	-	-
	Amicale Loisirs et Culture	4 500.00	5 000.00	5 000.00
	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	Avenir Forestois A Meudon - AFAM	100.00	100.00	100.00
	Médiateurs dans la ville	3 400.00	3 400.00	3 400.00
	Union nationale des locataires indépendants	150.00	150.00	150.00
	Asso Nat. des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	300.00	350.00	350.00
	Asso. Meudonnaise de la Police Nationale	270.00	270.00	270.00
	Le jardin d'Amélie	150.00	150.00	150.00
	West side robotlab	4 000.00	2 000.00	2 000.00
	La Beta-Pi	4 500.00	-	-
	Meudon space contractor	-	50 000.00	50 000.00
03	<b>Justice</b>			
	Asso. D'AiDe Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	1 000.00	1 000.00	1 000.00
04	<b>Coopération décentralisée, actions européennes et internationales</b>			
048	<b>Autres actions de coopération décentralisée</b>			
	Asso. Slovensko	1 000.00	2 500.00	2 500.00
	Mouvement européen	270.00	-	-
	Breaktime	500.00	3 000.00	3 000.00
	Baguette et bretzel, l'amitié franco-allemande au cœur de l'Europe	-	1 000.00	1 000.00
	Sekwana-Lydyndia	-	1 000.00	1 000.00
	La reliance Meudon Woluwé	-	2 500.00	2 500.00
2	<b>Enseignement - Formation</b>			
211	<b>Ecoles maternelles</b>			
	Lire et faire lire 92	375.00	500.00	500.00
212	<b>Ecoles primaires</b>			
	Coopératives scolaires	21 000.00	25 080.00	25 080.00
3	<b>Culture</b>			
311	<b>Expression musicale, lyrique et chorégraphique</b>			
	Choeur de Meudon	3 400.00	3 400.00	3 400.00
	Les chœurs d'enfants de Meudon	700.00	2 300.00	2 300.00
	Couleurs vocales	400.00	-	-
	Ensemble Vocal Pythagore	500.00	1 000.00	1 000.00
324	<b>Entretien du patrimoine culturel</b>			
	Les Amis de Meudon	5 900.00	3 300.00	3 300.00
33	<b>Action culturelle</b>			
	Compagnie Arcane	7 200.00	7 200.00	7 200.00
	Asso. Culturelle du Plateau	7 000.00	7 600.00	7 600.00
	Meudon 7e Art	59 600.00	70 000.00	70 000.00
	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	1 200.00	1 200.00	1 200.00
	Assuratel	800.00	800.00	800.00
	Photo Club Amateur de Meudon	300.00	300.00	300.00
	Asso. Portugaise de Meudon-la-forêt	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Asso. Culturelle Paris en Seine	1 100.00	1 100.00	1 100.00
	Brasis-Arts, Rythmes et Couleurs	1 000.00	1 200.00	1 200.00
	F'Art'Fadet	1 400.00	1 400.00	1 400.00
	La Compagnie de l'Athanor	2 200.00	2 200.00	2 200.00
	Les Amis du Paysage Français	4 500.00	4 500.00	4 500.00
	Ré-Création	500.00	500.00	500.00
	Asso. pour le dével. et l'enseign. de la langue et de la culture arménienne	900.00	1 000.00	1 000.00
	Le petit cinéma de Meudon	500.00	500.00	500.00
	Fêtes autour du Monde	1 500.00	1 700.00	1 700.00
	Les ateliers des petites mains de Meudon	140.00	300.00	300.00
	Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	7 000.00	7 000.00	7 000.00
	L'atelier de Thomasine	650.00	750.00	750.00
	Quentin le jeune	500.00	700.00	700.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>
<b>DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES</b>	

Chapitre	Dépenses	Pour mémoire budget cumulé	Propositions nouvelles	Vote
Article				
6574	Sospyrinthe	500.00	1 000.00	1 000.00
	Archimusic	7 700.00	7 700.00	7 700.00
	Musique sans frontières	1 000.00	750.00	750.00
	Académie musicale Philippe Jaroussky	8 000.00	8 000.00	8 000.00
<b>4</b>	<b>Sports et jeunesse</b>			
<b>40</b>	<b>Services communs</b>			
	Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	4 900.00	4 900.00	4 900.00
	Club Hippique des Etangs de Meudon	6 000.00	6 000.00	6 000.00
	Club Meudonnais de Patinage Art. et de Danse sur Glace	24 900.00	25 000.00	25 000.00
	Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	570.00	600.00	600.00
	Meudon Dance Twirl	3 600.00	3 800.00	3 800.00
	Meudon Hockey Club	97 000.00	98 000.00	98 000.00
	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	25 800.00	60 700.00	60 700.00
	Association Sportive Meudonnaise	518 700.00	518 700.00	518 700.00
	Asso. Sportive du personnel Acier Métallurgie Fer	5 000.00	4 600.00	4 600.00
	Meudon Triathlon Club	2 200.00	3 000.00	3 000.00
	Arc de Seine Kayak	1 100.00	1 100.00	1 100.00
	Dunes d'Espoir	360.00	400.00	400.00
	Asso. Sportive de l'Institut Notre-Dame	420.00	-	-
	Asso. Sportive du Lycée Rabelais de Meudon	340.00	340.00	340.00
	Asso. Sportive du Collège Rabelais de Meudon	360.00	360.00	360.00
	Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	180.00	300.00	300.00
	Mantalo Club	1 080.00	1 080.00	1 080.00
	Club de Plongée Galatée	3 000.00	3 500.00	3 500.00
	Meudon gym danse	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Les Gazelles	450.00	500.00	500.00
	Pompier raid aventure	3 500.00	-	-
	Football club des copains de Meudon	-	150.00	150.00
<b>41</b>	<b>Sports et jeunesse</b>			
<b>413</b>	<b>Piscines</b>			
	Vert Marine - Piscine	544 600.00	550 000.00	550 000.00
<b>414</b>	<b>Autres équipements sportifs ou de loisir</b>			
	LS Meudon - Patinoire	380 000.00	400 000.00	400 000.00
<b>422</b>	<b>Autres activités pour les jeunes</b>			
	Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France - Groupe local Sèvres-Meudon-Ville d'Avray	1 400.00	1 400.00	1 400.00
	Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	3 600.00	5 600.00	5 600.00
	Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	3 100.00	3 100.00	3 100.00
	Scouts unitaires de France	900.00	900.00	900.00
	Maison Pour Tous	130 000.00	140 000.00	140 000.00
<b>5</b>	<b>Interventions sociales et santé</b>			
<b>511</b>	<b>Dispensaires et autres établissements sanitaires</b>			
	Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	12 500.00	12 500.00	12 500.00
	Croix Rouge Française - Centre de santé	12 500.00	12 500.00	12 500.00
<b>512</b>	<b>Actions de prévention sanitaire</b>			
	France Alzheimer Hauts-de-Seine	1 400.00	1 400.00	1 400.00
<b>521</b>	<b>Services à caractère social pour handicapés et inadaptés</b>			
	APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	15 000.00	15 000.00	15 000.00
	Amis aux handicapés mentaux et autres - Foi, Espérance, Amour	1 900.00	1 900.00	1 900.00
	Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	1 000.00	2 000.00	2 000.00
	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Unafam 92	300.00	300.00	300.00
	Horaison	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	1 pour tous, tous pour l'autisme	500.00	500.00	500.00
	Autistes sans frontières 92	-	1 000.00	1 000.00
<b>523</b>	<b>Actions en faveur des personnes en difficulté</b>			
	Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Notre-Dame de Bellevue	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Secours populaire français	1 500.00	1 500.00	1 500.00
	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence	77 000.00	79 000.00	79 000.00
	Les restaurants du coeur - Relais du cœur 92	5 000.00	6 000.00	6 000.00
<b>524</b>	<b>Autres services</b>			
	Les puits du désert	5 000.00	5 000.00	5 000.00
<b>6</b>	<b>Famille</b>			
<b>60</b>	<b>Services communs</b>			
	Centre d'Inform. Féminin et Familial - Centre d'Inform. sur les Droits des Femmes des Hauts-de-Seine	18 000.00	18 000.00	18 000.00
<b>61</b>	<b>Services en faveur des personnes âgées</b>			
	Les Diaconesses de Reuilly - Les Amis du Châtelet	17 000.00	18 000.00	18 000.00
	Comité Meudonnais des Seniors	147 500.00	152 000.00	152 000.00
	Vieillir dans la Dignité et le Bien-Etre - VE.DI.BE	300.00	300.00	300.00
<b>63</b>	<b>Aides à la famille</b>			
	Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	5 400.00	5 400.00	5 400.00
	Asso. des Familles de Meudon	7 200.00	7 700.00	7 700.00
<b>64</b>	<b>Crèches et garderies</b>			
	Crèche parentale "La Chrysalide"	67 000.00	67 000.00	67 000.00
	Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	45 000.00	45 000.00	45 000.00
	Crèche parentale "Les P'tits As"	45 000.00	45 000.00	45 000.00
	Crèche parentale "Les Petits Pirates"	33 300.00	20 000.00	20 000.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>
<b>DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES</b>	

Chapitre	Dépenses		Pour mémoire budget cumulé	Propositions nouvelles	Vote
Article					
6574	9	Action économique			
	90	Interventions économiques			
		Groupe Emploi Cadres	2 950	3 000	3 000
		Espaces	12 400	12 400	12 400
	94	Aides au commerce et aux services marchands			
		Meudon Commerce	9 000	12 000	12 000
674	Subventions exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes de droit privé		3 000.00	-	-
	025	Aides aux associations			
		Asso. culturelle franco-arménienne de Meudon	3 000.00	-	-
6748	Autres subventions exceptionnelles		3 000.00	-	-
	114	Autres services de protection civile			-
		Département de l'Aude - Secours exceptionnel - Intempéries du 15 octobre 2018	3 000.00	-	-

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>134 500.00</b>	<b>134 500.00</b>	<b>134 500.00</b>
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	104 500.00	104 500.00	104 500.00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	30 000.00	30 000.00	30 000.00
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>7 039 995.00</b>	<b>6 687 044.00</b>	<b>6 687 044.00</b>
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	100 000.00	95 000.00	95 000.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	260 000.00	260 000.00	260 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	54 500.00	68 000.00	68 000.00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	84 000.00	84 000.00	84 000.00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	53 500.00	41 400.00	41 400.00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	1 701 480.00	1 649 000.00	1 649 000.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	3 760 000.00	3 515 799.00	3 515 799.00
7078	AUTRES MARCHANDISES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	3 000.00	3 300.00	3 300.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	63 500.00	65 100.00	65 100.00
70846	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE PAR GFP DE RATTACHEMENT	113 000.00	36 000.00	36 000.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	33 000.00	50 000.00	50 000.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	141 450.00	148 250.00	148 250.00
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	450 390.00	450 920.00	450 920.00
70876	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	4 000.00	4 000.00	4 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	207 875.00	206 975.00	206 975.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	9 300.00	8 300.00	8 300.00
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>58 503 939.00</b>	<b>56 830 079.00</b>	<b>56 830 079.00</b>
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATIONS	37 609 213.00	37 872 320.00	37 872 320.00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	150 000.00	150 000.00	150 000.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	13 589 408.00	13 576 441.00	13 576 441.00
73221	FNGIR	396 318.00	396 318.00	396 318.00
7333	TAXES FUNERAIRES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	650 000.00	650 000.00	650 000.00
7362	TAXES DE SEJOUR	100 000.00	290 000.00	290 000.00
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	40 000.00	40 000.00	40 000.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	5 959 000.00	3 845 000.00	3 845 000.00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>10 375 120.17</b>	<b>10 102 337.00</b>	<b>10 102 337.00</b>
7411	DOTATION FORFAITAIRE	5 153 066.00	4 766 989.00	4 766 989.00
744	FCTVA	85 000.00	60 000.00	60 000.00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	146 790.00	147 000.00	147 000.00
74718	PARTICIPATIONS ETAT-AUTRES	195 000.00	201 000.00	201 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	861 900.00	896 500.00	896 500.00
74741	PARTICIPATION DES COMMUNES MEMBRES DU GFP	20 000.00	20 000.00	20 000.00
74748	PARTICIPATIONS - COMMUNES - AUTRES COMMUNES	18 000.00	18 000.00	18 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 898 000.00	2 864 000.00	2 864 000.00
7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
748313	DOTATION ET COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	43 059.00	208 388.00	208 388.00
74832	ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	118 953.17		
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	10 646.00	9 300.00	9 300.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	791 586.00	879 140.00	879 140.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	10 000.00	8 900.00	8 900.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	20 120.00	20 120.00	20 120.00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>718 670.00</b>	<b>739 070.00</b>	<b>739 070.00</b>
752	REVENUS DES IMMEUBLES	692 160.00	739 070.00	739 070.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	26 500.00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00		
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>76 772 224.17</b>	<b>74 493 030.00</b>	<b>74 493 030.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS(b)</b>	<b>1 000.00</b>		
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	1 000.00		
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)</b>	<b>63 500.00</b>	<b>48 500.00</b>	<b>48 500.00</b>
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	8 500.00	8 500.00	8 500.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	20 000.00	5 000.00	5 000.00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)</b>	<b>699 835.57</b>		
7875	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	699 835.57		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>77 536 559.74</b>	<b>74 541 530.00</b>	<b>74 541 530.00</b>

<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)</b>	<b>31 900.00</b>	<b>66 000.00</b>	<b>66 000.00</b>
777	QUOTE- PART SUBVEN D' INVEST. TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	31 900.00	66 000.00	66 000.00
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>31 900.00</b>	<b>66 000.00</b>	<b>66 000.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>77 568 459.74</b>	<b>74 607 530.00</b>	<b>74 607 530.00</b>
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

		+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>			
		+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			
		=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>74 607 530.00</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>			
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)</b>	<b>1 026 890.60</b>	<b>720 200.00</b>	<b>720 200.00</b>
2031	FRAIS D'ETUDES	326 000.00	265 000.00	265 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	450 890.60	328 000.00	328 000.00
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	250 000.00	127 200.00	127 200.00
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)</b>	<b>1 150 500.00</b>	<b>843 000.00</b>	<b>843 000.00</b>
204132	SUBV.EQUIP.VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	690 000.00	85 000.00	85 000.00
2041512	SUBV. D'EQUIP. AUX ORGANISMES PUBLICS - GFP DE RATTACHEMENT - BAT. ET INSTAL.	153 000.00		
2041632	SUB EQUIP ETAB SERV RATT CARACTERE ADM BAT INSTALL	200 000.00	190 000.00	190 000.00
2041642	SUBVENTION EPIC Bâtiments et installations		300 000.00	300 000.00
20421	SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	7 500.00	40 000.00	40 000.00
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PERSONNES DE DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000.00	228 000.00	228 000.00
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)</b>	<b>5 974 213.74</b>	<b>3 235 540.00</b>	<b>3 235 540.00</b>
2112	TERRAINS DE VOIRIE	901 810.00	45 792.00	45 792.00
2118	AUTRES TERRAINS	200 000.00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	68 000.00	330 000.00	330 000.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	298 413.44	12 000.00	12 000.00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	2 700 000.00	583 000.00	583 000.00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	85 440.00	360 000.00	360 000.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	85 000.00	164 000.00	164 000.00
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	35 680.00	50 140.00	50 140.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	169 548.56	160 000.00	160 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	350 200.00	517 000.00	517 000.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	538 496.06	533 503.00	533 503.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	541 625.68	480 105.00	480 105.00
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)</b>	<b>6 713 615.77</b>	<b>9 430 900.00</b>	<b>9 430 900.00</b>
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 072 613.19	4 193 900.00	4 193 900.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	5 045 342.05	4 588 000.00	4 588 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS -INSTALLATIONS MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUES	595 660.53	649 000.00	649 000.00
	<b>Opérations d'équipement n°...(5)</b>	<b>24 622 798.60</b>	<b>6 000 000.00</b>	<b>6 000 000.00</b>
2003010	LE POTAGER DU DAUPHIN			
2004011	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU VAL			
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA- FORET			
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT			
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS	68 061.00	10 000.00	10 000.00
2009016	TRANSFERT DE LA MATERNELLE SAINT- EXUPERY			
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE	1 056 798.75		
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES	40 749.00	90 000.00	90 000.00
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC	3 703 960.78		
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY	1 930 838.33	20 000.00	20 000.00
2015002	PARTICIPATION.DIFFUSEUR A86	2 480 000.00		
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES	3 687 961.34		
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.	335 336.93	10 000.00	10 000.00
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE	7 748 688.80	2 500 000.00	2 500 000.00
2017001	REAMENAGEMENT DU STADE MILLANDY- PASSAGE DU RUGBY AU FOOT	202 754.00		
2017003	ESPACES PUBLICS PDT	3 367 649.67	3 100 000.00	3 100 000.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		270 000.00	270 000.00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>39 488 018.71</b>	<b>20 229 640.00</b>	<b>20 229 640.00</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>1 647 000.00</b>	<b>1 363 100.00</b>	<b>1 363 100.00</b>
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 647 000.00	1 363 100.00	1 363 100.00
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>3 613 000.00</b>	<b>7 387 800.00</b>	<b>7 387 800.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 580 000.00	3 355 660.00	3 355 660.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		4 000 000.00	4 000 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	30 000.00	29 140.00	29 140.00
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 274 301.00</b>	<b>688 400.00</b>	<b>688 400.00</b>
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	5 274 301.00	688 400.00	688 400.00
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>2 708 000.00</b>		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>13 242 301.00</b>	<b>9 439 300.00</b>	<b>9 439 300.00</b>
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (6)	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>52 780 319.71</b>	<b>29 718 940.00</b>	<b>29 718 940.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</b>	<b>31 900.00</b>	<b>66 000.00</b>	<b>66 000.00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>31 900.00</i>	<i>66 000.00</i>	<i>66 000.00</i>
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	31 900.00		
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS		66 000.00	66 000.00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (10)</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>51 900.00</b>	<b>86 000.00</b>	<b>86 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>52 832 219.71</b>	<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 804 940.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>			
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)</b>	<b>4 105 960.77</b>	<b>2 402 433.00</b>	<b>2 402 433.00</b>
1311	SUBV INV RATT AUX ACTIFS AMORT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	18 525.00	18 525.00	18 525.00
1321	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	60 000.00	1 173 000.00	1 173 000.00
1322	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT REGIONS	2 331 500.00	737 000.00	737 000.00
1323	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT DEPARTEMENTS	1 530 935.77	473 908.00	473 908.00
13251	SUBVENTION INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT GFP DE RATTACHEMENT	95 000.00		
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	70 000.00		
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)</b>		<b>13 488 300.00</b>	<b>13 488 300.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS		9 488 300.00	9 488 300.00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		4 000 000.00	4 000 000.00
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES</b>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 105 960.77</b>	<b>15 890 733.00</b>	<b>15 890 733.00</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>9 389 162.29</b>	<b>3 200 000.00</b>	<b>3 200 000.00</b>
10222	F.C.T.V.A.	2 400 000.00	1 700 000.00	1 700 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	761 754.00	1 500 000.00	1 500 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	6 227 408.29		
<b>138</b>	<b>AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES</b>			
<b>165</b>	<b>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
<b>024</b>	<b>PRODUITS DES CESSIONS</b>	<b>19 273 620.00</b>	<b>7 906 492.00</b>	<b>7 906 492.00</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>28 685 782.29</b>	<b>11 129 492.00</b>	<b>11 129 492.00</b>
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (6)	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>32 841 743.06</b>	<b>27 070 225.00</b>	<b>27 070 225.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 359 061.20</b>	<b>602 715.00</b>	<b>602 715.00</b>
<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</b>	<b>2 478 500.00</b>	<b>2 112 000.00</b>	<b>2 112 000.00</b>
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	90 000.00	60 000.00	60 000.00
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	480 000.00	420 000.00	420 000.00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP.VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	110 000.00	60 000.00	60 000.00
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	50 000.00	50 000.00	50 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	510 000.00	400 000.00	400 000.00
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	50 000.00	50 000.00	50 000.00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	8 000.00	8 000.00	8 000.00
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	75 000.00	55 000.00	55 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	11 500.00	13 000.00	13 000.00
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	66 000.00	66 000.00	66 000.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	303 000.00	270 000.00	270 000.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	165 000.00	150 000.00	150 000.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	500 000.00	450 000.00	450 000.00
4818	AMORTISSEMENT CHARGES A ETALER	60 000.00	60 000.00	60 000.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 837 561.20</b>	<b>2 714 715.00</b>	<b>2 714 715.00</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(9)</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 857 561.20</b>	<b>2 734 715.00</b>	<b>2 734 715.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>38 699 304.26</b>	<b>29 804 940.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>29 804 940.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2009015(1)  
LIBELLE : POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 341 903.83</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>463 832.03</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	
2031	FRAIS D'ETUDES	463 832.03		10 000.00	10 000.00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>260 000.00</b>				
2041642	SUBVENTION EPIC Bâtiments et installations	260 000.00				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 555 836.19</b>				
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	1 554 000.00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 836.19				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>62 235.61</b>				
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	11 916.00				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	50 319.61				
	<b>Autres</b>					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
<b>13</b> Subventions d'investissement		
<b>16</b> Emprunts et dettes assimilées		
<b>20</b> Immobilisations incorporelles		
<b>204</b> Subventions d'équipement versées		
<b>21</b> Immobilisations corporelles		
<b>22</b> Immobilisations reçues en affectation		
<b>23</b> Immobilisations en cours		
<b>Autres</b>		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>10 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2013001(1)  
LIBELLE : REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 429 181.04</b>		<b>90 000.00</b>	<b>90 000.00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	<b>840 815.03</b>				
21318	AUTRES CONSTRUCTIONS	779 821.25				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	2 567.03				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	58 426.75				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	<b>588 366.01</b>		<b>90 000.00</b>	<b>90 000.00</b>	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	338 578.00				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	249 788.01		90 000.00	90 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	<b>90 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2014001(1)  
LIBELLE : REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>8 400 677.71</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>161 947.79</b>				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	161 947.79				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>8 238 729.92</b>				
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	5 417 846.92				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 733 508.99				
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	87 374.01				
	<b>Autres</b>					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			<b>347 000.00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>347 000.00</b>
1321	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		27 000.00
1322	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT REGIONS		320 000.00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		
	<b>Autres</b>		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	<b>347 000.00</b>
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2015001(1)  
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 861 752.24</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 539 225.13</b>				
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	53 800.00				
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	3 389 197.07				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	47 115.59				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	49 112.47				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>322 527.11</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	322 527.11		20 000.00	20 000.00	
	<b>Autres</b>					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
<b>13</b> Subventions d'investissement		
<b>16</b> Emprunts et dettes assimilées		
<b>20</b> Immobilisations incorporelles		
<b>204</b> Subventions d'équipement versées		
<b>21</b> Immobilisations corporelles		
<b>22</b> Immobilisations reçues en affectation		
<b>23</b> Immobilisations en cours		
<b>Autres</b>		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>20 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2015003(1)  
LIBELLE : RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>4 236 773.15</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 084.57</b>				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	5 084.57				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>4 231 688.58</b>				
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	18 287.64				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	4 213 400.94				
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					
	<b>Autres</b>					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			<b>465 000.00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>465 000.00</b>
1323	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT DEPARTEMENTS		465 000.00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		
	<b>Autres</b>		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	<b>465 000.00</b>
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2016001(1)  
LIBELLE : POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 159 943.63</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	<b>58 506.05</b>				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	17 320.67				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	41 185.38				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	<b>3 101 437.58</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	153 341.95		10 000.00	10 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 920 034.16				
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	28 061.47				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>10 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2016002(1)  
LIBELLE : POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 224 142.67</b>		<b>2 500 000.00</b>	<b>2 500 000.00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	<b>3 224 142.67</b>		<b>2 500 000.00</b>	<b>2 500 000.00</b>	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	451 058.76				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 663 709.23		2 500 000.00	2 500 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 374.68				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>2 500 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2017003(1)

LIBELLE : ESPACES PUBLICS PDT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 250 509.44</b>		<b>3 100 000.00</b>	<b>3 100 000.00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	<b>2 250 509.44</b>		<b>3 100 000.00</b>	<b>3 100 000.00</b>	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 352 927.98		3 100 000.00	3 100 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	897 581.46				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>3 100 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2018001(1)  
LIBELLE : PDT TERRAIN FOOT + PARKING

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>				<b>270 000.00</b>	<b>270 000.00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			<b>270 000.00</b>	<b>270 000.00</b>	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS			270 000.00	270 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
	Autres	

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>270 000.00</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

# ANNEXES

IV - ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)											A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Dépenses réelles	9 439 300.00	3 154 253.00	206 000.00	3 894 700.00	571 340.00	1 834 455.00	237 000.00	907 500.00	440 000.00	8 847 192.00	187 200.00	29 718 940.00
- Equipements municipaux (2)		2 964 253.00	71 000.00	3 894 700.00	571 340.00	1 834 455.00	9 000.00	907 500.00	430 000.00	8 517 192.00	187 200.00	19 386 640.00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		190 000.00	85 000.00				228 000.00		10 000.00	330 000.00		843 000.00
- Opérations financières	9 439 300.00											9 439 300.00
Dépenses d'ordre	86 000.00											86 000.00
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>9 525 300.00</b>	<b>3 154 253.00</b>	<b>206 000.00</b>	<b>3 894 700.00</b>	<b>571 340.00</b>	<b>1 834 455.00</b>	<b>237 000.00</b>	<b>907 500.00</b>	<b>440 000.00</b>	<b>8 847 192.00</b>	<b>187 200.00</b>	<b>29 804 940.00</b>
RAR N-1 et reports												
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>9 525 300.00</b>	<b>3 154 253.00</b>	<b>206 000.00</b>	<b>3 894 700.00</b>	<b>571 340.00</b>	<b>1 834 455.00</b>	<b>237 000.00</b>	<b>907 500.00</b>	<b>440 000.00</b>	<b>8 847 192.00</b>	<b>187 200.00</b>	<b>29 804 940.00</b>

**RECETTES**

<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>27 352 507.00</b>		<b>81 408.00</b>	<b>477 000.00</b>	<b>6 525.00</b>	<b>741 500.00</b>				<b>1 146 000.00</b>		<b>29 804 940.00</b>
RAR N-1 et reports												
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>27 352 507.00</b>		<b>81 408.00</b>	<b>477 000.00</b>	<b>6 525.00</b>	<b>741 500.00</b>				<b>1 146 000.00</b>		<b>29 804 940.00</b>

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>19 713 726.00</b>	<b>16 337 694.35</b>	<b>1 827 248.45</b>	<b>8 586 925.69</b>	<b>4 468 743.81</b>	<b>8 849 969.06</b>	<b>2 221 182.00</b>	<b>9 835 374.02</b>	<b>287 150.00</b>	<b>2 446 916.62</b>	<b>32 600.00</b>	<b>74 607 530.00</b>
RAR N-1 et reports												
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>19 713 726.00</b>	<b>16 337 694.35</b>	<b>1 827 248.45</b>	<b>8 586 925.69</b>	<b>4 468 743.81</b>	<b>8 849 969.06</b>	<b>2 221 182.00</b>	<b>9 835 374.02</b>	<b>287 150.00</b>	<b>2 446 916.62</b>	<b>32 600.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

**RECETTES**

<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>62 975 296.00</b>	<b>821 820.00</b>	<b>22 300.00</b>	<b>2 904 430.00</b>	<b>405 550.00</b>	<b>1 757 999.00</b>	<b>167 800.00</b>	<b>4 908 720.00</b>	<b>232 675.00</b>	<b>263 140.00</b>	<b>147 800.00</b>	<b>74 607 530.00</b>
RAR N-1 et reports												
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>62 975 296.00</b>	<b>821 820.00</b>	<b>22 300.00</b>	<b>2 904 430.00</b>	<b>405 550.00</b>	<b>1 757 999.00</b>	<b>167 800.00</b>	<b>4 908 720.00</b>	<b>232 675.00</b>	<b>263 140.00</b>	<b>147 800.00</b>	<b>74 607 530.00</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)												A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>9 525 300.00</b>	<b>3 154 253.00</b>	<b>206 000.00</b>	<b>3 894 700.00</b>	<b>571 340.00</b>	<b>1 834 455.00</b>	<b>237 000.00</b>	<b>907 500.00</b>	<b>440 000.00</b>	<b>8 847 192.00</b>	<b>187 200.00</b>	<b>29 804 940.00</b>
Dépenses réelles		9 439 300.00	3 154 253.00	206 000.00	3 894 700.00	571 340.00	1 834 455.00	237 000.00	907 500.00	440 000.00	8 847 192.00	187 200.00	29 718 940.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 363 100.00											1 363 100.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 387 800.00											7 387 800.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		543 000.00		5 000.00						45 000.00	127 200.00	720 200.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		190 000.00	85 000.00				228 000.00		10 000.00	330 000.00		843 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 187 253.00	31 000.00	309 700.00	95 340.00	63 455.00		63 000.00		1 485 792.00		3 235 540.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 214 000.00	40 000.00	1 080 000.00	476 000.00	1 411 000.00	9 000.00	844 500.00	430 000.00	3 866 400.00	60 000.00	9 430 900.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	688 400.00											688 400.00
	Opérations d'équipement		20 000.00		2 500 000.00		360 000.00				3 120 000.00		6 000 000.00
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS										10 000.00		10 000.00
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES						90 000.00						90 000.00
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY		20 000.00										20 000.00
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL										10 000.00		10 000.00
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE				2 500 000.00								2 500 000.00
2017003	ESPACES PUBLICS PDT										3 100 000.00		3 100 000.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING						270 000.00						270 000.00
	Opérations pour compte de tiers			50 000.00									50 000.00
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016			50 000.00									50 000.00
	Dépenses d'ordre	86 000.00											86 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00											66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00											20 000.00

RECETTES													
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>27 352 507.00</b>		<b>81 408.00</b>	<b>477 000.00</b>	<b>6 525.00</b>	<b>741 500.00</b>				<b>1 146 000.00</b>		<b>29 804 940.00</b>
Recettes réelles		24 617 792.00		81 408.00	477 000.00	6 525.00	741 500.00				1 146 000.00		27 070 225.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	7 906 492.00											7 906 492.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 200 000.00											3 200 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			31 408.00	477 000.00	6 525.00	741 500.00				1 146 000.00		2 402 433.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 491 300.00											13 491 300.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00											20 000.00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016			50 000.00									50 000.00
	Opérations pour compte de tiers			50 000.00									50 000.00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS 2016			50 000.00									50 000.00
	Recettes d'ordre	2 734 715.00											2 734 715.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	602 715.00											602 715.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 112 000.00											2 112 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00											20 000.00

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>19 713 726.00</b>	<b>16 337 694.35</b>	<b>1 827 248.45</b>	<b>8 586 925.69</b>	<b>4 468 743.81</b>	<b>8 849 969.06</b>	<b>2 221 182.00</b>	<b>9 835 374.02</b>	<b>287 150.00</b>	<b>2 446 916.62</b>	<b>32 600.00</b>	<b>74 607 530.00</b>
Dépenses réelles		16 999 011.00	16 337 694.35	1 827 248.45	8 586 925.69	4 468 743.81	8 849 969.06	2 221 182.00	9 835 374.02	287 150.00	2 446 916.62	32 600.00	71 892 815.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 500.00	5 853 884.50	324 390.04	3 540 070.69	556 131.56	1 500 314.86	184 470.00	2 787 259.49	271 150.00	877 651.86	5 200.00	15 908 023.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		9 837 659.85	728 858.41	4 214 575.00	2 199 656.25	5 499 124.20		6 669 714.53		1 564 364.76		30 713 953.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 013 876.00											2 013 876.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 362 335.00	619 150.00	770 000.00	832 280.00	1 712 956.00	1 850 530.00	2 036 712.00	378 400.00	16 000.00	4 900.00	27 400.00	22 610 663.00
66	CHARGES FINANCIERES	480 300.00											480 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 000.00	27 000.00	4 000.00									111 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	55 000.00											55 000.00
	Dépenses d'ordre	2 714 715.00											2 714 715.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	602 715.00											602 715.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 112 000.00											2 112 000.00

RECETTES													
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>62 977 396.00</b>	<b>819 720.00</b>	<b>22 300.00</b>	<b>2 904 430.00</b>	<b>405 550.00</b>	<b>1 757 999.00</b>	<b>167 800.00</b>	<b>4 908 720.00</b>	<b>232 675.00</b>	<b>263 140.00</b>	<b>147 800.00</b>	<b>74 607 530.00</b>
Recettes réelles		62 911 396.00	819 720.00	22 300.00	2 904 430.00	405 550.00	1 757 999.00	167 800.00	4 908 720.00	232 675.00	263 140.00	147 800.00	74 541 530.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		120 000.00		14 500.00								134 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 100.00	345 600.00		2 610 000.00	94 050.00	1 087 999.00	7 800.00	2 095 720.00	42 675.00	253 300.00	147 800.00	6 687 044.00
73	IMPOTS ET TAXES	56 820 079.00	10 000.00										56 830 079.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 080 717.00	20 120.00		235 000.00	310 500.00	610 000.00	42 000.00	2 804 000.00				10 102 337.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		284 000.00	22 300.00	44 930.00	1 000.00	60 000.00	118 000.00	9 000.00	190 000.00	9 840.00		739 070.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 500.00	40 000.00										48 500.00
	Recettes d'ordre	66 000.00											66 000.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00											66 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>19 713 726.00</b>	<b>16 305 994.35</b>	<b>1 000.00</b>	<b>30 700.00</b>	<b>36 051 420.35</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>19 713 726.00</b>	<b>16 305 994.35</b>	<b>1 000.00</b>	<b>30 700.00</b>	<b>36 051 420.35</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 500.00	5 833 184.50		20 700.00	5 861 384.50
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		9 837 659.85			9 837 659.85
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 013 876.00				2 013 876.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	602 715.00				602 715.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 112 000.00				2 112 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 362 335.00	608 150.00	1 000.00	10 000.00	14 981 485.00
66	CHARGES FINANCIERES	480 300.00				480 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 000.00	27 000.00			107 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	55 000.00				55 000.00
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>		<b>62 977 396.00</b>	<b>819 720.00</b>			<b>63 797 116.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>62 977 396.00</b>	<b>819 720.00</b>			<b>63 797 116.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		120 000.00			120 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00				66 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 100.00	345 600.00			347 700.00
73	IMPOTS ET TAXES	56 820 079.00	10 000.00			56 830 079.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 080 717.00	20 120.00			6 100 837.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		284 000.00			284 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 500.00	40 000.00			48 500.00
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>		<b>43 263 670.00</b>	<b>-15 486 274.35</b>	<b>-1 000.00</b>	<b>-30 700.00</b>	<b>27 745 695.65</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>14 239 567.00</b>		<b>496 534.68</b>	<b>717 686.01</b>	<b>569 769.55</b>	<b>103 420.00</b>	<b>179 017.11</b>		<b>30 700.00</b>
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>14 239 567.00</b>		<b>496 534.68</b>	<b>717 686.01</b>	<b>569 769.55</b>	<b>103 420.00</b>	<b>179 017.11</b>		<b>30 700.00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 233 120.56		15 440.52	338 974.40	171 779.02		73 870.00		20 700.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 487 716.44		481 094.16	378 711.61	397 990.53		92 147.11		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	491 730.00					103 420.00	13 000.00		10 000.00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 000.00								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	<b>Restes à réaliser - reports</b>									
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>637 300.00</b>		<b>20 120.00</b>	<b>47 000.00</b>	<b>10 300.00</b>		<b>105 000.00</b>		
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>637 300.00</b>		<b>20 120.00</b>	<b>47 000.00</b>	<b>10 300.00</b>		<b>105 000.00</b>		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	120 000.00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	193 300.00			47 000.00	10 300.00		95 000.00		
73	IMPOTS ET TAXES							10 000.00		
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			20 120.00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	284 000.00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000.00								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>									
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-13 602 267.00</b>		<b>-476 414.68</b>	<b>-670 686.01</b>	<b>-559 469.55</b>	<b>-103 420.00</b>	<b>-74 017.11</b>		<b>-30 700.00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>1 785 948.45</b>	<b>41 300.00</b>	<b>1 827 248.45</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>1 785 948.45</b>	<b>41 300.00</b>	<b>1 827 248.45</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	283 090.04	41 300.00	324 390.04
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	728 858.41		728 858.41
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	770 000.00		770 000.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00		4 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>		<b>22 300.00</b>		<b>22 300.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>22 300.00</b>		<b>22 300.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 300.00		22 300.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-1 763 648.45</b>	<b>-41 300.00</b>	<b>-1 804 948.45</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>145 000.00</b>	<b>4 000.00</b>	<b>784 948.45</b>	<b>852 000.00</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>145 000.00</b>	<b>4 000.00</b>	<b>784 948.45</b>	<b>852 000.00</b>	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	145 000.00		56 090.04	82 000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			728 858.41		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				770 000.00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 000.00			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>					<b>22 300.00</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>					<b>22 300.00</b>	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				22 300.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-145 000.00</b>	<b>-4 000.00</b>	<b>-784 948.45</b>	<b>-829 700.00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>1 738 597.34</b>	<b>4 174 106.59</b>				<b>2 674 221.76</b>	<b>8 586 925.69</b>
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 738 597.34</b>	<b>4 174 106.59</b>				<b>2 674 221.76</b>	<b>8 586 925.69</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	742 634.75	369 968.15				2 427 467.79	3 540 070.69
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	229 762.59	3 738 058.44				246 753.97	4 214 575.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	766 200.00	66 080.00					832 280.00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	<b>Restes à réaliser - reports</b>							
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>664 930.00</b>	<b>14 500.00</b>				<b>2 225 000.00</b>	<b>2 904 430.00</b>
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>664 930.00</b>	<b>14 500.00</b>				<b>2 225 000.00</b>	<b>2 904 430.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		14 500.00					14 500.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	580 000.00					2 030 000.00	2 610 000.00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	40 000.00					195 000.00	235 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 930.00						44 930.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	<b>Restes à réaliser - reports</b>							
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-1 073 667.34</b>	<b>-4 159 606.59</b>				<b>-449 221.76</b>	<b>-5 682 495.69</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>1 661 901.91</b>	<b>2 512 204.68</b>		<b>2 422 000.00</b>		<b>146 696.66</b>	<b>102 360.26</b>	<b>3 164.84</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>1 661 901.91</b>	<b>2 512 204.68</b>		<b>2 422 000.00</b>		<b>146 696.66</b>	<b>102 360.26</b>	<b>3 164.84</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	140 783.54	229 184.61		2 422 000.00		1 592.03	3 875.76	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 520 618.37	2 217 440.07				145 104.63	98 484.50	3 164.84
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	65 580.00						
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>		<b>14 500.00</b>			<b>2 030 000.00</b>				<b>195 000.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>14 500.00</b>			<b>2 030 000.00</b>				<b>195 000.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	14 500.00							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				2 030 000.00				
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								195 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-1 647 401.91</b>	<b>-2 512 204.68</b>		<b>-392 000.00</b>		<b>-146 696.66</b>	<b>-102 360.26</b>	<b>191 835.16</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>45 000.00</b>	<b>1 589 456.00</b>	<b>2 068 894.80</b>	<b>765 393.01</b>	<b>4 468 743.81</b>
Dépenses de l'exercice		45 000.00	1 589 456.00	2 068 894.80	765 393.01	4 468 743.81
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 000.00	8 700.00	295 910.12	206 521.44	556 131.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			1 769 684.68	429 971.57	2 199 656.25
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 580 756.00	3 300.00	128 900.00	1 712 956.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>			<b>17 050.00</b>	<b>346 500.00</b>	<b>42 000.00</b>	<b>405 550.00</b>
Recettes de l'exercice			17 050.00	346 500.00	42 000.00	405 550.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		17 050.00	36 000.00	41 000.00	94 050.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			310 500.00		310 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				1 000.00	1 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-45 000.00</b>	<b>-1 572 406.00</b>	<b>-1 722 394.80</b>	<b>-723 393.01</b>	<b>-4 063 193.81</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>6 700.00</b>	<b>3 700.00</b>		<b>1 579 056.00</b>	<b>1 725 406.12</b>	<b>170 355.31</b>	<b>167 833.37</b>	<b>5 300.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>6 700.00</b>	<b>3 700.00</b>		<b>1 579 056.00</b>	<b>1 725 406.12</b>	<b>170 355.31</b>	<b>167 833.37</b>	<b>5 300.00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 700.00		5 000.00	208 118.14	55 041.98	30 750.00	2 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					1 517 287.98	115 313.33	137 083.37	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 700.00			1 574 056.00				3 300.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>		<b>3 200.00</b>			<b>13 850.00</b>	<b>339 500.00</b>	<b>7 000.00</b>		
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>3 200.00</b>			<b>13 850.00</b>	<b>339 500.00</b>	<b>7 000.00</b>		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 200.00			13 850.00	29 000.00	7 000.00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					310 500.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-3 500.00</b>	<b>-3 700.00</b>		<b>-1 565 206.00</b>	<b>-1 385 906.12</b>	<b>-163 355.31</b>	<b>-167 833.37</b>	<b>-5 300.00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>913 735.00</b>	<b>2 430 335.84</b>	<b>5 505 898.22</b>	<b>8 849 969.06</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>913 735.00</b>	<b>2 430 335.84</b>	<b>5 505 898.22</b>	<b>8 849 969.06</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	179 205.00	501 998.04	819 111.82	1 500 314.86
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		978 337.80	4 520 786.40	5 499 124.20
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	734 530.00	950 000.00	166 000.00	1 850 530.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>			<b>174 000.00</b>	<b>1 583 999.00</b>	<b>1 757 999.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>174 000.00</b>	<b>1 583 999.00</b>	<b>1 757 999.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		114 000.00	973 999.00	1 087 999.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			610 000.00	610 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		60 000.00		60 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-913 735.00</b>	<b>-2 256 335.84</b>	<b>-3 921 899.22</b>	<b>-7 091 970.06</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>200 908.61</b>	<b>974 389.82</b>	<b>550 000.00</b>	<b>705 037.41</b>		<b>3 975 100.90</b>	<b>1 530 797.32</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>200 908.61</b>	<b>974 389.82</b>	<b>550 000.00</b>	<b>705 037.41</b>		<b>3 975 100.90</b>	<b>1 530 797.32</b>	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	157 520.00	300 599.29		43 878.75		605 508.89	213 602.93	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	43 388.61	673 790.53		261 158.66		3 369 592.01	1 151 194.39	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			550 000.00	400 000.00			166 000.00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>		<b>60 000.00</b>	<b>30 000.00</b>		<b>84 000.00</b>		<b>1 465 799.00</b>	<b>118 200.00</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>60 000.00</b>	<b>30 000.00</b>		<b>84 000.00</b>		<b>1 465 799.00</b>	<b>118 200.00</b>	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		30 000.00		84 000.00		935 799.00	38 200.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						530 000.00	80 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 000.00							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-140 908.61</b>	<b>-944 389.82</b>	<b>-550 000.00</b>	<b>-621 037.41</b>		<b>-2 509 301.90</b>	<b>-1 412 597.32</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>51 420.00</b>	<b>2 169 762.00</b>	<b>2 221 182.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>51 420.00</b>	<b>2 169 762.00</b>	<b>2 221 182.00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 020.00	159 450.00	184 470.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 400.00	2 010 312.00	2 036 712.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>		<b>125 800.00</b>	<b>42 000.00</b>	<b>167 800.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>125 800.00</b>	<b>42 000.00</b>	<b>167 800.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 800.00		7 800.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		42 000.00	42 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	118 000.00		118 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>		<b>74 380.00</b>	<b>-2 127 762.00</b>	<b>-2 053 382.00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>12 000.00</b>	<b>38 020.00</b>	<b>1 400.00</b>	<b>1 894 112.00</b>	<b>26 960.00</b>	<b>142 000.00</b>	<b>101 690.00</b>	<b>5 000.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>12 000.00</b>	<b>38 020.00</b>	<b>1 400.00</b>	<b>1 894 112.00</b>	<b>26 960.00</b>	<b>142 000.00</b>	<b>101 690.00</b>	<b>5 000.00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 000.00	13 020.00			5 260.00	142 000.00	12 190.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		25 000.00	1 400.00	1 894 112.00	21 700.00		89 500.00	5 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>			<b>125 800.00</b>					<b>42 000.00</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>125 800.00</b>					<b>42 000.00</b>	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		7 800.00						
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							42 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		118 000.00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-12 000.00</b>	<b>87 780.00</b>	<b>-1 400.00</b>	<b>-1 894 112.00</b>	<b>-26 960.00</b>	<b>-142 000.00</b>	<b>-59 690.00</b>	<b>-5 000.00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		42 000.00	1 016 228.19		13 100.00	8 764 045.83	9 835 374.02
<b>Dépenses de l'exercice</b>		42 000.00	1 016 228.19		13 100.00	8 764 045.83	9 835 374.02
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 000.00	595 987.89			2 167 271.60	2 787 259.49
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		249 940.30			6 419 774.23	6 669 714.53
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 000.00	170 300.00		13 100.00	177 000.00	378 400.00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
<b>Restes à réaliser - reports</b>							
<b>RECETTES (2)</b>			481 520.00		9 000.00	4 418 200.00	4 908 720.00
<b>Recettes de l'exercice</b>			481 520.00		9 000.00	4 418 200.00	4 908 720.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		481 520.00			1 614 200.00	2 095 720.00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					2 804 000.00	2 804 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				9 000.00		9 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
<b>Restes à réaliser - reports</b>							
<b>SOLDES (2)</b>		-42 000.00	-534 708.19		-4 100.00	-4 345 845.83	-4 926 654.02

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>			<b>229 050.00</b>	<b>58 100.00</b>		<b>287 150.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>			<b>229 050.00</b>	<b>58 100.00</b>		<b>287 150.00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		229 050.00	42 100.00		271 150.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			16 000.00		16 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>			<b>232 675.00</b>			<b>232 675.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>232 675.00</b>			<b>232 675.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		42 675.00			42 675.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		190 000.00			190 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>			<b>3 625.00</b>	<b>-58 100.00</b>		<b>-54 475.00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>12 000.00</b>	<b>2 401 916.62</b>	<b>33 000.00</b>	<b>2 446 916.62</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>12 000.00</b>	<b>2 401 916.62</b>	<b>33 000.00</b>	<b>2 446 916.62</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 000.00	832 651.86	33 000.00	877 651.86
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 564 364.76		1 564 364.76
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 900.00		4 900.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>			<b>263 140.00</b>		<b>263 140.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>263 140.00</b>		<b>263 140.00</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		253 300.00		253 300.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		9 840.00		9 840.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-12 000.00</b>	<b>-2 138 776.62</b>	<b>-33 000.00</b>	<b>-2 183 776.62</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
<b>DEPENSES (2)</b>					12 000.00			
<b>Dépenses de l'exercice</b>					12 000.00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				12 000.00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>RECETTES (2)</b>								
<b>Recettes de l'exercice</b>								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>SOLDES (2)</b>					-12 000.00			

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>273 552.43</b>	<b>11 320.00</b>	<b>146 779.85</b>	<b>1 945 364.34</b>	<b>24 900.00</b>			<b>33 000.00</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>273 552.43</b>	<b>11 320.00</b>	<b>146 779.85</b>	<b>1 945 364.34</b>	<b>24 900.00</b>			<b>33 000.00</b>	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	500.62	11 320.00	144 980.00	675 851.24				33 000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	273 051.81		1 799.85	1 269 513.10	20 000.00				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					4 900.00				
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>RECETTES (2)</b>				<b>259 840.00</b>	<b>3 300.00</b>					
<b>Recettes de l'exercice</b>				<b>259 840.00</b>	<b>3 300.00</b>					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			250 000.00	3 300.00					
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			9 840.00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-273 552.43</b>	<b>-11 320.00</b>	<b>113 060.15</b>	<b>-1 942 064.34</b>	<b>-24 900.00</b>			<b>-33 000.00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR.& AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		15 400.00	5 200.00			12 000.00			32 600.00
<b>Dépenses de l'exercice</b>		15 400.00	5 200.00			12 000.00			32 600.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 200.00						5 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 400.00				12 000.00			27 400.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>			147 800.00						147 800.00
<b>Recettes de l'exercice</b>			147 800.00						147 800.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		147 800.00						147 800.00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		-15 400.00	142 600.00			-12 000.00			115 200.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>9 525 300.00</b>	<b>3 154 253.00</b>			<b>12 679 553.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>9 525 300.00</b>	<b>3 134 253.00</b>			<b>12 659 553.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00				66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00				20 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 363 100.00				1 363 100.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 387 800.00				7 387 800.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		543 000.00			543 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		190 000.00			190 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 187 253.00			1 187 253.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 214 000.00			1 214 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	688 400.00				688 400.00
<b>Opérations d'équipement</b>			<b>20 000.00</b>			<b>20 000.00</b>
2009015	POINTE DE TRIVAux ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY		20 000.00			20 000.00
2016001	POINTE DE TRIVAux ESPACE INTERGENERATIONNEL.					
2016002	POINTE DE TRIVAux ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>		<b>27 352 507.00</b>				<b>27 352 507.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>27 352 507.00</b>				<b>27 352 507.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	602 715.00				602 715.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	7 906 492.00				7 906 492.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 112 000.00				2 112 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00				20 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 200 000.00				3 200 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 491 300.00				13 491 300.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00				20 000.00
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>		<b>17 827 207.00</b>	<b>-3 154 253.00</b>			<b>14 672 954.00</b>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41 SUBVENTION GLOBALE
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>3 025 003.00</b>			<b>48 000.00</b>	<b>4 000.00</b>		<b>77 250.00</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>3 005 003.00</b>			<b>48 000.00</b>	<b>4 000.00</b>		<b>77 250.00</b>	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	520 000.00			23 000.00				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	190 000.00							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 141 003.00			25 000.00	4 000.00		17 250.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 154 000.00						60 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>		<b>20 000.00</b>							
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY	20 000.00							
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-3 025 003.00</b>			<b>-48 000.00</b>	<b>-4 000.00</b>		<b>-77 250.00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>156 000.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>206 000.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>156 000.00</b>		<b>156 000.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	85 000.00		85 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 000.00		31 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	40 000.00		40 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
<b>Opérations d'équipement</b>				
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS			
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES			
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY			
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL			
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			
2017003	ESPACES PUBLICS PDT			
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING			
<b>Opérations pour compte de tiers</b>			<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		50 000.00	50 000.00
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>		<b>31 408.00</b>	<b>50 000.00</b>	<b>81 408.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>31 408.00</b>		<b>31 408.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	31 408.00		31 408.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
<b>Opérations pour compte de tiers</b>			<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		50 000.00	50 000.00
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-124 592.00</b>		<b>-124 592.00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>6 000.00</b>		<b>65 000.00</b>	<b>85 000.00</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>6 000.00</b>		<b>65 000.00</b>	<b>85 000.00</b>	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				85 000.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000.00		25 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			40 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>Opérations d'équipement</b>						
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>		<b>31 408.00</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>31 408.00</b>				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	31 408.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>		<b>25 408.00</b>		<b>-65 000.00</b>	<b>-85 000.00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>3 060 700.00</b>	<b>723 000.00</b>				<b>111 000.00</b>	<b>3 894 700.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>560 700.00</b>	<b>723 000.00</b>				<b>111 000.00</b>	<b>1 394 700.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000.00					5 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 700.00	48 000.00				111 000.00	309 700.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	410 000.00	670 000.00					1 080 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
<b>Opérations d'équipement</b>		<b>2 500 000.00</b>						<b>2 500 000.00</b>
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS							
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL							
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE	2 500 000.00						2 500 000.00
2017003	ESPACES PUBLICS PDT							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>RECETTES (2)</b>			<b>477 000.00</b>					<b>477 000.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>477 000.00</b>					<b>477 000.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		477 000.00					477 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-3 060 700.00</b>	<b>-246 000.00</b>				<b>-111 000.00</b>	<b>-3 417 700.00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>350 000.00</b>	<b>373 000.00</b>		<b>111 000.00</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>350 000.00</b>	<b>373 000.00</b>		<b>111 000.00</b>				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000.00						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		48 000.00		111 000.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	350 000.00	320 000.00						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>		<b>465 000.00</b>	<b>12 000.00</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>465 000.00</b>	<b>12 000.00</b>						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	465 000.00	12 000.00						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>115 000.00</b>	<b>-361 000.00</b>		<b>-111 000.00</b>				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>			5 000.00	149 340.00	417 000.00	571 340.00
<b>Dépenses de l'exercice</b>			5 000.00	149 340.00	417 000.00	571 340.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000.00	78 340.00	12 000.00	95 340.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			71 000.00	405 000.00	476 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>Opérations d'équipement</b>						
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>				6 525.00		6 525.00
<b>Recettes de l'exercice</b>				6 525.00		6 525.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			6 525.00		6 525.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>			-5 000.00	-142 815.00	-417 000.00	-564 815.00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
<b>DEPENSES (2)</b>			5 000.00			84 200.00	50 140.00		15 000.00
<b>Dépenses de l'exercice</b>			5 000.00			84 200.00	50 140.00		15 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000.00			28 200.00	50 140.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					56 000.00			15 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>						6 525.00			
<b>Recettes de l'exercice</b>						6 525.00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					6 525.00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>			-5 000.00			-77 675.00	-50 140.00		-15 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>51 000.00</b>	<b>1 757 000.00</b>	<b>26 455.00</b>	<b>1 834 455.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>51 000.00</b>	<b>1 397 000.00</b>	<b>26 455.00</b>	<b>1 474 455.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		37 000.00	26 455.00	63 455.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	51 000.00	1 360 000.00		1 411 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<b>Opérations d'équipement</b>			<b>360 000.00</b>		<b>360 000.00</b>
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS				
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASE BUSSIERES		90 000.00		90 000.00
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY				
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.				
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE				
2017003	ESPACES PUBLICS PDT				
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		270 000.00		270 000.00
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>			<b>741 500.00</b>		<b>741 500.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>741 500.00</b>		<b>741 500.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		741 500.00		741 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-51 000.00</b>	<b>-1 015 500.00</b>	<b>-26 455.00</b>	<b>-1 092 955.00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>875 000.00</b>	<b>870 000.00</b>		<b>12 000.00</b>		<b>11 400.00</b>	<b>15 055.00</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>785 000.00</b>	<b>600 000.00</b>		<b>12 000.00</b>		<b>11 400.00</b>	<b>15 055.00</b>	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000.00	20 000.00		12 000.00		11 400.00	15 055.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	780 000.00	580 000.00						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>		<b>90 000.00</b>	<b>270 000.00</b>						
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES	90 000.00							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		270 000.00						
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>			<b>741 500.00</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>741 500.00</b>						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		741 500.00						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-875 000.00</b>	<b>-128 500.00</b>		<b>-12 000.00</b>		<b>-11 400.00</b>	<b>-15 055.00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>237 000.00</b>		<b>237 000.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>237 000.00</b>		<b>237 000.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	228 000.00		228 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	9 000.00		9 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
<b>Opérations d'équipement</b>				
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS			
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES			
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY			
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.			
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			
2017003	ESPACES PUBLICS PDT			
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING			
<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>RECETTES (2)</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
<b>Opérations pour compte de tiers</b>				
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			
<b>Restes à réaliser - reports</b>				
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-237 000.00</b>		<b>-237 000.00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>9 000.00</b>	<b>228 000.00</b>						
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>9 000.00</b>	<b>228 000.00</b>						
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		228 000.00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	9 000.00							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASE BUSSIERES								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-9 000.00</b>	<b>-228 000.00</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		5 500.00	265 000.00			637 000.00	907 500.00
<b>Dépenses de l'exercice</b>		5 500.00	265 000.00			637 000.00	907 500.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 000.00			48 000.00	63 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 500.00	250 000.00			589 000.00	844 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
<b>Opérations d'équipement</b>							
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS						
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASE BUSSIERES						
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY						
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.						
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE						
2017003	ESPACES PUBLICS PDT						
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING						
<b>Opérations pour compte de tiers</b>							
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS						
<b>Restes à réaliser - reports</b>							
<b>RECETTES (2)</b>							
<b>Recettes de l'exercice</b>							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
<b>Opérations pour compte de tiers</b>							
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS						
<b>Restes à réaliser - reports</b>							
<b>SOLDES (2)</b>		-5 500.00	-265 000.00			-637 000.00	-907 500.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 7 - LOGEMENT**

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>			430 000.00	10 000.00		440 000.00
<b>Dépenses de l'exercice</b>			430 000.00	10 000.00		440 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			10 000.00		10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		430 000.00			430 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>Opérations d'équipement</b>						
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<b>Recettes de l'exercice</b>						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
<b>Restes à réaliser - reports</b>						
<b>SOLDES (2)</b>			-430 000.00	-10 000.00		-440 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS,ENVIRONNEMENT**

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>			<b>6 817 192.00</b>	<b>2 030 000.00</b>	<b>8 847 192.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>			<b>3 697 192.00</b>	<b>2 030 000.00</b>	<b>5 727 192.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		45 000.00		45 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		300 000.00	30 000.00	330 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 485 792.00		1 485 792.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 866 400.00	2 000 000.00	3 866 400.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<b>Opérations d'équipement</b>			<b>3 120 000.00</b>		<b>3 120 000.00</b>
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS		10 000.00		10 000.00
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES				
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY				
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.		10 000.00		10 000.00
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE				
2017003	ESPACES PUBLICS PDT		3 100 000.00		3 100 000.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING				
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>			<b>146 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>1 146 000.00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>			<b>146 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>1 146 000.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		146 000.00	1 000 000.00	1 146 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>			<b>-6 671 192.00</b>	<b>-1 030 000.00</b>	<b>-7 701 192.00</b>

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC			
<b>DEPENSES (2)</b>									
<b>Dépenses de l'exercice</b>									
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>									

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>300 000.00</b>	<b>4 149 400.00</b>	<b>105 792.00</b>	<b>1 304 000.00</b>	<b>958 000.00</b>	<b>30 000.00</b>		<b>2 000 000.00</b>	
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>300 000.00</b>	<b>1 049 400.00</b>	<b>95 792.00</b>	<b>1 304 000.00</b>	<b>948 000.00</b>	<b>30 000.00</b>		<b>2 000 000.00</b>	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				45 000.00					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					300 000.00	30 000.00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 000.00	375 000.00	45 792.00	182 000.00	583 000.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		674 400.00	50 000.00	1 077 000.00	65 000.00			2 000 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
<b>Opérations d'équipement</b>			<b>3 100 000.00</b>	<b>10 000.00</b>		<b>10 000.00</b>				
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS					10 000.00				
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES									
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY									
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.			10 000.00						
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE									
2017003	ESPACES PUBLICS PDT		3 100 000.00							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING									
<b>Opérations pour compte de tiers</b>										
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>RECETTES (2)</b>				<b>146 000.00</b>					<b>1 000 000.00</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>				<b>146 000.00</b>					<b>1 000 000.00</b>	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			146 000.00					1 000 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
<b>Opérations pour compte de tiers</b>										
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
<b>Restes à réaliser - reports</b>										
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-300 000.00</b>	<b>-4 149 400.00</b>	<b>40 208.00</b>	<b>-1 304 000.00</b>	<b>-958 000.00</b>	<b>-30 000.00</b>		<b>-1 000 000.00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE**

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR.& AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
<b>DEPENSES (2)</b>		<b>127 200.00</b>	<b>60 000.00</b>						<b>187 200.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>127 200.00</b>	<b>60 000.00</b>						<b>187 200.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127 200.00							127 200.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		60 000.00						60 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations d'équipement</b>									
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS								
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>RECETTES (2)</b>									
<b>Recettes de l'exercice</b>									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
<b>Restes à réaliser - reports</b>									
<b>SOLDES (2)</b>		<b>-127 200.00</b>	<b>-60 000.00</b>						<b>-187 200.00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montants des tirages en 2018	Montants des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0.00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>56 208 877.11</b>									
1641 Emprunts en euros (Total)					56 208 877.11									
4359 / 47767656801	CREDIT AGRICOLE IDF	17/11/1997	26/02/1999	26/02/2000	2 286 735.26	F		4.40	4.32	EUR	A	P	O	
4363 / AR200323	CAISSE D'EPARGNE IDFO		25/11/1999	25/12/2019	1 250 081.94	V	TAM	3.08	2.81	EUR	A	P	O	
5007 / 0055372	CAISSE D'EPARGNE IDFO		21/08/2000	25/06/2001	1 524 490.17	F		5.93	5.93	EUR	A	P	O	
5008 / 00778001892T	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/08/2000	21/09/2000	25/09/2001	1 524 490.17	F		5.93	5.93	EUR	A	P	O	
5009 / 5014253901 A001	DEXIA Crédit Local	06/07/2000	20/07/2000	01/08/2002	1 372 041.16	F		6.19	6.19	EUR	A	P	O	
5012 / 60275041927	CREDIT AGRICOLE IDF	17/11/1997	20/12/2000	28/05/2001	1 676 939.19	F		5.04	3.20	EUR	T	P	O	
5015 / MPH230308EUR	DEXIA Crédit Local	08/06/2001	12/06/2001	01/07/2002	5 488 164.62	F		4.52	4.08	EUR	T	P	O	
5017 / MIN 19 5584 EUR	DEXIA Crédit Local	26/12/2001	12/07/2002	01/08/2003	1 260 000.00	V	TAG03M	4.95	2.83	EUR	T	P	O	
5018 / 69999145607	CREDIT AGRICOLE IDF	26/12/2001	02/05/2002	02/05/2003	1 026 000.00	F		3.34	3.04	EUR	A	P	O	
5019 / 16864668801	CREDIT AGRICOLE IDF	08/11/2002	29/11/2002	29/11/2003	2 000 000.00	F		4.91	4.91	EUR	A	P	O	
5020 / MON140556/5014340701	DEXIA Crédit Local	28/10/2002	01/10/2003	01/10/2003	490 502.14	F		6.24	6.24	EUR	A	P	N	
5022 / A0208055	CAISSE D'EPARGNE IDFO		18/04/2003	25/06/2004	1 500 000.00	V	TAM	2.60	1.68	EUR	A	P	O	
5027 / 302695.01 TF TEC 10	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	18/12/2003	28/05/2004	30/04/2005	400 000.00	F		3.40	3.58	EUR	A	P	O	
5028 / 60115808682	CREDIT AGRICOLE IDF	18/12/2003	01/06/2004	01/06/2005	800 000.00	V	TAM	3.80	1.80	EUR	A	P	O	
5032 / MIN 226504 EUR03mois	DEXIA Crédit Local	17/12/2004	20/04/2005	01/05/2006	1 100 000.00	F		3.23	2.61	EUR	A	P	O	
5033 / 1295530	CAISSE D'EPARGNE IDFO		25/04/2005	25/04/2006	700 000.00	F		3.15	3.25	EUR	A	P	O	
5034 / 60128051042	CREDIT AGRICOLE IDF	17/12/2004	25/03/2005	24/03/2006	1 900 000.00	F		3.91	3.91	EUR	A	P	O	
5035 / 302695 02 TEC 05	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	17/12/2004	30/12/2004	28/02/2006	2 000 000.00	F		3.09	2.18	EUR	A	P	O	
5038 / 1675/002/002	STE GENERALE		28/12/2006	28/12/2025	1 430 000.00	V	TAG03M	0.00	1.01	EUR	A	P	N	
5039 / 60154013481	CREDIT AGRICOLE IDF	10/05/2006	19/05/2006	19/05/2007	3 000 000.00	F		3.90	3.96	EUR	A	P	O	
5040 / MON239721EUR	DEXIA Crédit Local	10/05/2006	20/06/2006	01/07/2007	1 500 000.00	F		3.98	4.04	EUR	A	P	O	
5041 / MON241294EUR	DEXIA Crédit Local	12/07/2006	01/08/2006	01/08/2010	9 981 208.38	V	EURIBOR12M	3.62	1.97	EUR	A	X	O	
5044 / A7509K26	CAISSE D'EPARGNE IDFO	24/09/2009	30/12/2009	30/03/2010	1 900 000.00	V	EURIBOR03M	1.41	0.86	EUR	T	P	O	
5047 / MON271676EUR	DEXIA Crédit Local		27/08/2010	01/12/2010	687 000.00	F		2.57	2.59	EUR	T	P	O	
5048 / MON271677EUR	DEXIA Crédit Local		27/08/2010	01/12/2010	63 000.00	F		2.57	2.59	EUR	T	P	O	
5049 / 0421 0072995 01	BCME	16/11/2010	30/12/2010	30/12/2011	700 000.00	V	EURIBOR12M	1.94	0.79	EUR	A	P	N	
5050 / 60287009242	CREDIT AGRICOLE IDF		31/12/2010	31/03/2011	800 000.00	V	E-LIBOR03M	1.46	0.52	EUR	T	P	N	
5051 / A75100LE	CAISSE D'EPARGNE IDFO	01/07/2010	31/03/2011	30/09/2011	1 000 000.00	V	EURIBOR06M	1.95	0.56	EUR	S	P	N	
5052 / MON241294EUR	DEXIA Crédit Local	12/07/2011	01/08/2011	01/08/2012	3 251 069.48	F		3.64	3.69	EUR	T	X	O	
5053 / 00000703924	CREDIT AGRICOLE IDF	14/09/2015	15/10/2015	15/10/2016	2 035 681.12	F		1.57	1.58	EUR	A	P	N	
5054 / 00000703923	CREDIT AGRICOLE IDF	14/09/2015	15/10/2015	15/10/2016	1 561 473.50	F		1.57	1.57	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0.00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0.00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>584 123.62</b>									
1681 Autres emprunts (Total)					584 123.62									
5021 / 7 046 562	C.A.F.		20/12/2003	01/12/2004	338 545.62	F		0.00	0.00	EUR	A	C	N	
5043 / AO 2006 064	C.A.F.		08/08/2008	08/08/2009	245 578.00	F		0.00	0.00	EUR	A	C	N	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>56 793 000.73</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>23 219 770.11</b>					<b>3 355 660.00</b>	<b>480 236.38</b>	<b>0.00</b>	<b>142 093.66</b>
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		23 219 770.11					3 355 660.00	480 236.38	0.00	142 093.66
4359 / 47767656801	N	0.00		166 930.48	0.15	F		4.40	166 930.48	7 344.92	0.00	0.00
4363 / AR200323	N	0.00		96 957.17	0.98	V	TAM	0.00	96 957.17	0.00	0.00	0.00
5007 / 0055372	N	0.00		242 535.01	1.48	F		5.93	117 775.37	14 382.33	0.00	3 801.78
5008 / 00778001892T	N	0.00		242 535.01	1.73	F		5.93	117 775.37	14 382.33	0.00	1 952.32
5009 / 5014253901 A001	N	0.00		854 376.51	11.58	F		6.19	50 085.78	52 885.91	0.00	20 605.71
5012 / 60275041927	N	0.00		284 818.67	2.16	F		2.89	122 541.90	7 009.75	0.00	426.13
5015 / MPH230308EUR	N	0.00		1 089 846.67	2.58	F		5.23	378 413.52	49 657.68	0.00	6 097.97
5017 / MIN 19 5584 EUR	N	0.00		357 412.59	3.58	V	TAG03M	0.00	82 985.52	0.00	0.00	0.00
5018 / 69999145607	N	0.00		276 438.89	3.33	F		3.05	64 968.17	8 548.49	0.00	4 335.14
5019 / 16864668801	N	0.00		565 920.46	3.91	F		4.91	131 476.09	27 786.69	0.00	1 836.86
5020 / MON140556/5014340701	N	0.00		310 230.74	11.75	F		6.24	18 133.40	19 358.40	0.00	4 506.09
5022 / A0208055	N	0.00		439 403.19	4.48	V	TAM	0.00	84 030.78	0.00	0.00	0.00
5027 / 302695.01 TF TEC 10	N	0.00		151 034.30	5.33	F		3.74	22 922.37	5 641.13	0.00	3 189.99
5028 / 60115808682	N	0.00		305 124.22	5.42	V	TAM	0.00	46 232.91	0.00	0.00	0.00
5032 / MIN 226504 EUR03mois	N	0.00		466 449.63	6.33	F		0.00	60 452.12	0.00	0.00	0.00
5033 / 1295530	N	0.00		297 476.69	6.31	F		3.34	38 424.86	9 935.72	0.00	5 888.39
5034 / 60128051042	N	0.00		835 221.26	6.23	F		3.91	106 036.28	32 657.15	0.00	21 858.53
5035 / 302695 02 TEC 05	N	0.00		796 623.18	6.16	F		0.13	113 350.04	1 059.51	0.00	762.34
5038 / 1675/002/002	N	0.00		618 334.39	6.99	V	TAG03M	0.00	86 484.73	0.00	0.00	0.00
5039 / 60154013481	N	0.00		1 483 191.64	7.38	F		3.90	161 258.05	58 647.87	0.00	32 176.78
5040 / MON239721EUR	N	0.00		742 408.35	7.50	F		3.98	80 629.39	29 958.24	0.00	13 314.51
5041 / MON241294EUR	N	0.00		4 299 472.25	6.58	V	EURIBOR12M	0.00	484 000.00	0.00	0.00	0.00
5044 / A7509K26	N	0.00		1 110 770.86	11.00	V	EURIBOR03M	0.38	94 023.79	4 143.74	0.00	0.00
5047 / MON271676EUR	N	0.00		445 406.23	11.67	F		2.57	32 907.27	11 131.49	0.00	853.99
5048 / MON271677EUR	N	0.00		40 845.21	11.67	F		2.57	3 017.68	1 020.80	0.00	78.31
5049 / 0421 0072995 01	N	0.00		451 725.38	11.99	V	EURIBOR12M	0.24	33 799.96	1 076.30	0.00	0.00
5050 / 60287009242	N	0.00		508 116.22	12.00	V	E-LIBOR03M	0.14	38 468.98	705.40	0.00	0.00
5051 / A75100LE	N	0.00		669 818.75	12.24	V	EURIBOR06M	0.15	46 945.22	1 000.75	0.00	236.18
5052 / MON241294EUR	N	0.00		2 149 736.15	6.58	F		3.64	242 000.00	76 048.20	0.00	11 380.71
5053 / 00000703924	N	0.00		1 665 683.47	11.79	F		1.57	127 225.30	26 151.23	0.00	5 032.04
5054 / 00000703923	N	0.00		1 254 926.54	10.79	F		1.57	105 407.50	19 702.35	0.00	3 759.89
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>207 160.42</b>					<b>29 139.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		207 160.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00
5021 / 7 046 562	N	0.00		84 372.42	4.91	F		0.00	16 860.00	0.00	0.00	0.00
5043 / AO 2006 064	N	0.00		122 788.00	9.60	F		0.00	12 279.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>		<b>23 426 930.53</b>					<b>3 384 799.00</b>	<b>480 236.38</b>	<b>0.00</b>	<b>142 093.66</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL A</b>														<b>0.00</b>
Barrière simple B														
<b>TOTAL B</b>														<b>0.00</b>
Option d'échange C														
<b>TOTAL C</b>														<b>0.00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
<b>TOTAL D</b>														<b>0.00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
<b>TOTAL E</b>														<b>0.00</b>
Autres types de structures F														
<b>TOTAL F</b>														<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>														<b>0.00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	33 produits	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	23 426 930.53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
<b>TOTAL</b>						<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Après des organismes de droit privé</b>					
<b>Après des organismes de droit public</b>					
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>A3</b>
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
<b>Linéaire</b>	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<b>Catégories de biens amortis</b>	
	<b>a) Immobilisations incorporelles</b>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<b>b) Immobilisations corporelles</b>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>	<b>55 000.00</b>		<b>75 000.00</b>	<b>130 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>130 000.00</b>
Provision litige marché public-recours SNRB	0.00	04/10/2018	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00
Provision litige marché public-recours DVS SERPEV	0.00	04/10/2018	25 000.00	25 000.00	0.00	25 000.00
Provision pour contentieux urbanisme	16 000.00	28/03/2019	0.00	16 000.00	0.00	16 000.00
Provision pour contentieux personnel	34 000.00	28/03/2019	0.00	34 000.00	0.00	34 000.00
Provision pour péril	5 000.00	28/03/2019	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>	<b>0.00</b>		<b>102 820.14</b>	<b>102 820.14</b>	<b>0.00</b>	<b>102 820.14</b>
Créances douteuses	0.00	15/10/2015	100 000.00	100 000.00	0.00	100 000.00
Créances douteuses	0.00	20/10/2016	2 820.14	2 820.14	0.00	2 820.14
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>55 000.00</b>		<b>177 820.14</b>	<b>232 820.14</b>	<b>0.00</b>	<b>232 820.14</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>4 813 900.00</b>	<b>4 813 900.00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>3 384 800.00</b>	<b>3 384 800.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 355 660.00	3 355 660.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	29 140.00	29 140.00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 429 100.00</b>	<b>1 429 100.00</b>
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 363 100.00	1 363 100.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	66 000.00	66 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 813 900.00</b>			<b>4 813 900.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>13 841 207.00</b>	<b>13 841 207.00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>3 220 000.00</b>	<b>3 220 000.00</b>
10222	F.C.T.V.A.	1 700 000.00	1 700 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 500 000.00	1 500 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>10 621 207.00</b>	<b>10 621 207.00</b>
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	60 000.00	60 000.00
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	420 000.00	420 000.00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP.VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	60 000.00	60 000.00
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	50 000.00	50 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	400 000.00	400 000.00
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	50 000.00	50 000.00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	8 000.00	8 000.00
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	55 000.00	55 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	13 000.00	13 000.00
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	66 000.00	66 000.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	270 000.00	270 000.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	150 000.00	150 000.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	450 000.00	450 000.00
4818	AMORTISSEMENT CHARGES A ETALER	60 000.00	60 000.00
024	Produits de cessions	7 906 492.00	7 906 492.00
021	Virement de la section de fonctionnement	602 715.00	602 715.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>13 841 207.00</b>				<b>13 841 207.00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>4 813 900.00</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>13 841 207.00</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>+9 027 307.00</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.  
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
<b>Dotation et participations reçues</b>		
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
<b>Total des recettes réelles</b>		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	<b>Aquisitions d'immobilisations</b>	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	<b>Dotations et subventions reçues</b>	
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFERES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	N° fiche	Nature de la dépense transférée	Durée d'étalement	Date d'entrée	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL					6 000.00	1 200.00	1 200.00	3 600.00
2017	113	Indemnité CU	5	13-oct-17	6 000.00	1 200.00	1 200.00	3 600.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

**A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)**

45416 OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>36 231.90</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
454116	36 231.90		50 000.00	50 000.00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>36 231.90</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>3 915.82</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
454216 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 915.82		50 000.00	50 000.00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>3 915.82</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital	
<b>Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																		<b>1 509 500.00</b>	<b>789 466.26</b>
AEN LA SOURCE	2004	P	LYCEE LA SOURCE EXTENSION	CAISSE D'EPARGNE IDF ouest	350 000.00	13 408.40	0.33	M	F		4.80	F		4.70	Non défini - Non défini		158.56	13 408.40	
LOGIREP	2007	P	LOGIREP 58 LOG POUR CHERCHEURS	DEXIA crédit Local	1 159 500.00	776 057.86	13.33	T	F		4.42	F		4.35	Non défini - Non défini		33 059.34	43 251.57	
<b>Total pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état</b>																		<b>50 781 223.44</b>	<b>34 017 797.42</b>
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	ANNEXE PARC DE FLEURY	CAISSE DES DEPOTS	12 793.40	1 933.16	1.25	A	F		2.00	F		2.00	Non défini - Non défini		38.66	956.99	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	LES LARRIS	CAISSE DES DEPOTS	1 059.94	225.20	2.25	A	F		2.00	F		2.00	Non défini - Non défini		4.50	73.56	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	ROUTE DES GARDES	CAISSE DES DEPOTS	69 314.46	6 167.77	0.81	A	F		3.60	F		3.60	Non défini - Non défini		222.06	6 167.77	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	AMBROISE PARE REV PRIX	CAISSE DES DEPOTS	26 576.57	2 331.17	0.31	A	F		3.35	F		3.35	Non défini - Non défini		78.04	2 331.17	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	ROUTE DES GARDES	CAISSE DES DEPOTS	59 054.61	5 179.90	0.56	A	F		3.35	F		3.35	Non défini - Non défini		173.50	5 179.90	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	ZAC DE TRIVAUX	CAISSE DES DEPOTS	1 040 303.92	559 881.39	8.00	A	V	LIVRET A	4.43	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		19 875.79	54 496.32	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PLA AA LE STADE	CAISSE DES DEPOTS	300 866.57	190 221.30	12.67	A	V	LIVRET A	3.65	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		6 752.86	11 490.53	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PLA TS LE STADE	CAISSE DES DEPOTS	78 249.03	48 218.86	12.67	A	V	LIVRET A	3.15	V	LIVRET A	3.05	Non défini - Non défini		1 470.68	3 009.62	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LE STADE PALULOS COMPLEMENTAIRE	CAISSE DES DEPOTS	192 634.53	17 024.63	0.58	A	V	LIVRET A	3.72	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		604.37	17 024.63	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LE STADE PALULOS REHABILITATION	CAISSE DES DEPOTS	598 134.61	52 861.84	0.58	A	V	LIVRET A	3.72	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		1 876.60	52 861.84	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES CASCADES	CAISSE DES DEPOTS	3 322.70	303.78	0.91	A	V	LIVRET A	3.72	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		10.78	303.78	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES CASCADES	CAISSE DES DEPOTS	23 948.61	2 189.55	0.91	A	V	LIVRET A	3.72	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		77.73	2 189.55	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES CASCADES	CAISSE DES DEPOTS	7 208.35	659.03	0.91	A	V	LIVRET A	3.72	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		23.40	659.03	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES BRILLANTS	CAISSE DES DEPOTS	573 783.53	97 354.23	1.16	A	V	LIVRET A	3.66	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		3 456.08	47 763.26	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	6 / 8 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	1 108 920.56	183 398.71	1.50	A	V	LIVRET A	3.59	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		6 510.65	90 100.09	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	JEAN BRUNET	CAISSE DES DEPOTS	960 870.59	93 961.77	0.91	A	V	LIVRET A	6.27	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		13 264.74	93 961.77	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERES PLATS	CAISSE DES DEPOTS	51 863.13	30 462.59	13.83	A	V	LIVRET A	3.05	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		898.65	1 907.94	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	6/8 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	72 938.70	16 177.87	2.58	A	V	LIVRET A	3.60	V	LIVRET A	3.45	Non défini - Non défini		558.14	5 251.55	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE B PALULOS	CAISSE DES DEPOTS	1 330 720.92	295 154.96	2.75	A	V	LIVRET A	3.60	V	LIVRET A	3.45	Non défini - Non défini		10 182.85	95 811.33	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE C PALULOS	CAISSE DES DEPOTS	419 390.98	142 511.39	4.00	A	V	LIVRET A	3.58	V	LIVRET A	3.45	Non défini - Non défini		4 916.64	26 738.62	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	BANES PALULOS	CAISSE DES DEPOTS	442 735.00	74 335.87	1.83	A	V	LIVRET A	3.10	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		2 192.91	36 532.27	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2007	P	Prêt CGLLS - 2006	CGLLS	5 000 000.00	3 168 341.63	7.73	A	F		2.33	F		2.25	Non défini - Non défini		71 287.69	365 894.72	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2006	P	ADS - Réamgt 2006	DEXIA crédit Local	1 790 131.03	907 730.52	6.75	T	F		4.76	F		4.61	Non défini - Non défini		40 603.41	105 251.59	
OPDHLM (Départemental)	1980	P	76 LOG RESIDENCE DU HAMEAU	CAISSE DES DEPOTS	90 188.84	17 598.36	6.07	A	F		0.90	F		1.00	Non défini - Non défini	EURIBOR	175.98	2 439.62	
OPDHLM (Départemental)	1975	P	FOYER RESIDENCE HAMEAU	CAISSE DES DEPOTS	758 769.25	43 769.07	1.31	A	F		0.84	F		1.00	Non défini - Non défini		437.69	21 775.61	
OPDHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	1 138 886.00	926 629.77	21.92	A	V	LIVRET A	3.48	V	LIVRET A	3.40	Non défini - Non défini		31 505.41	24 960.08	
OPDHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	2 197 307.00	2 082 943.17	36.91	A	V	LIVRET A	3.46	V	LIVRET A	3.40	Non défini - Non défini		70 820.07	18 677.81	
OPDHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	22 986.00	18 250.56	21.92	A	V	LIVRET A	2.97	V	LIVRET A	2.90	Non défini - Non défini		529.27	527.27	
OPDHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOTS	116 530.00	108 169.48	36.91	A	V	LIVRET A	2.96	V	LIVRET A	2.90	Non défini - Non défini		3 136.91	1 156.03	
SOFILOGIS	2007	X	ZAC REPUBLIQUE TRIVAUX	CAISSE DES DEPOTS	538 425.88	382 213.85	14.75	A	V	LIVRET A	3.48	V	LIVRET A	3.45	Non défini - Non défini		13 186.38	18 840.11	
IMMOB. DU MOULIN VERT	1995	X	REHAB 20 LOGS FOYER APEI	CAISSE DES DEPOTS	702 152.49	302 276.36	8.08	A	V	LIVRET A	4.23	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		10 730.81	29 422.21	
STE NALE IMMOBILIERE	1996	X	Opération 10 rue de Rushmoor 1995	CAISSE DES DEPOTS	2 878 852.31	1 305 271.89	9.58	A	V	LIVRET A	3.96	V	LIVRET A	3.55	Non défini - Non défini		46 337.15	112 457.31	
ADOMA	1999	X	SONACOTRA 28 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS	581 743.82	308 968.80	12.00	A	V	LIVRET A	3.28	V	LIVRET A	3.05	Non défini - Non défini		9 423.55	20 091.15	
ADOMA	2003	X	SONACOTRA 12 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	22 888.00	16 504.63	19.58	A	V	LIVRET A	3.07	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		486.89	617.36	
EFIDIS	2007	P	EFIDIS 3 TER RUE DE PARIS 33 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 730 291.00	3 743 771.13	18.58	A	V	LIVRET A	4.15	V	LIVRET A	4.15	Non défini - Non défini		155 366.50	122 217.73	
EFIDIS	2002	X	ZAC MONTELETS 68 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	2 903 680.81	2 008 519.02	18.83	A	V	LIVRET A	3.57	V	LIVRET A	3.45	Non défini - Non défini		69 293.91	76 573.63	
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTELETS 68 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	1 454 333.00	1 214 679.42	32.83	A	V	LIVRET A	3.51	V	LIVRET A	3.45	Non défini - Non défini		41 906.44	20 316.18	
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTELETS 68 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	137 268.00	88 866.67	17.83	A	V	LIVRET A	3.09	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		2 621.57	3 812.52	
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTELETS 68 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOTS	67 573.00	55 115.14	32.83	A	V	LIVRET A	3.06	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		1 625.90	1 009.76	
EFIDIS	2009	X	RESIDENCE PARC MLF	CAISSE DES DEPOTS	587 395.00	506 265.53	25.75	A	V	LIVRET A	2.76	V	LIVRET A	2.85	Non défini - Non défini		14 428.57	10 492.99	
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DEXIA crédit Local	2 674 232.00	2 134 138.59	21.58	A	V	LIVRET A	3.01	V	LIVRET A	3.01	Non défini - Non défini		64 237.57	74 940.47	
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DEXIA crédit Local	1 013 024.00	919 458.32	41.58	A	V	LIVRET A	3.01	V	LIVRET A	3.01	Non défini - Non défini		27 675.70	12 982.67	
EFIDIS	2008	X	EFIDIS - 5 TER ARNAUDET 50 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	5 082 734.00	4 280 612.79	19.75	A	V	LIVRET A	5.13	V	LIVRET A	5.13	Non défini - Non défini		219 595.44	114 199.39	
EFIDIS	2008	X	EFIDIS - 5 TER ARNAUDET 50 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 364 343.00	2 227 291.76	39.75	A	V	LIVRET A	5.13	V	LIVRET A	5.13	Non défini - Non défini		114 260.06	17 860.99	
IMMOBILIERE 3F	2003	X	LES MONTELETS	CAISSE DES DEPOTS	107 340.00	74 845.33	19.67	A	V	LIVRET A	3.02	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		2 207.94	2 799.61	
IMMOBILIERE 3F	2003	X	LES MONTELETS	CAISSE DES DEPOTS	55 169.00	46 403.14	34.67	A	V	LIVRET A	3.01	V	LIVRET A	2.95	Non défini - Non défini		1 368.89	774.94	
IMMOBILIERE 3F	2007	X	47 LOGEMENTS ZAC DES MONTELETS	CAISSE DES DEPOTS	912 213.98	828 352.26	34.67	S	V	INF FR XT	3.96	V	INF FR XT	4.15	Non défini - Non défini		33 936.54	8 952.41	
IMMOBILIERE 3F	2007	X	47 LOG SUR 50 ZAC MONTELETS	CAISSE DES DEPOTS	1 732 809.52	1 356 318.72	19.67	S	V	INF FR XT	3.91	V	INF FR XT	4.15	Non défini - Non défini		55 288.10	42 084.24	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Ehpad " Le chatelet "	CREDIT FONCIER DE FRANCE	295 400.00	276 885.06	41.75	A	V	LIVRET A	2.32	V	LIVRET A	2.32	Non défini - Non défini		6 423.73	3 964.66	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Ehpad " le Chatelet "	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 899 886.00	2 543 904.16	24.74	A	V	LIVRET A	2.32	V	LIVRET A	2.32	Non défini - Non défini		59 018.58	76 227.38	
APEI de Meudon	2004	X	FOYER HERBERGEMENT 1 DESVERGNES	CAISSE DES DEPOTS	550 000.00	303 147.32	10.58	A	V	LIVRET A	3.53	V	LIVRET A	3					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	89 877.87
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0.00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 865 100.00
Provisions pour garanties d'emprunts	0.00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>3 954 977.87</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>74 541 530.00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>5.31%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
204132	Subvention d'équipement	Investissement	Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris	Organisme inter-départemental	85 000.00
2041632	Subvention d'équipement	Budget annexe Rodin	Budget annexe Rodin	Collectivité locale	190 000.00
20421	Subvention d'équipement	Acquisition de vélos électriques	Personnes physiques	Personnes physiques	30 000.00
20421	Subvention d'équipement	Investissement logement PLAI	Solidarités Nouvelles pour le Logement Prologues	Société anonyme coopérative	10 000.00
20422	Subvention d'équipement	Investissement	Maison Médicale de Meudon-la-forêt	Société interprofessionnelle de soins ambulatoires	15 000.00
20422	Subvention d'équipement	Investissement	Croix Rouge	Association	213 000.00
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
65733	Subvention de fonctionnement	Fonds Solidarité Logement	Fonds Solidarité Logement	Collectivité locale	16 000.00
657362	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Subventions de fonctionnement - CCAS	Etablissement public local	1 894 112.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Directeurs Généraux des Villes des Hauts-de-Seine	Association	100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Groupe Amical du Personnel	Association	27 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Accueil des Villes Françaises Meudon	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Conseil Local des Parents d'E. - FCPE Union locale	Association	100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Service d'Accompagn. et d'Inform. pour la Scolar. des élèves handicapés - SAIS 92	Association	1 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Aumonerie de Meudon - GEPEC	Association	1 900.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	Association	950.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union locale CFDT de Meudon	Association	1 300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	Association	650.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union Fédérale des Consommateurs - UFC - Que choisir - Meudon	Association	600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis du Bar des Sciences Meudonnais	Association	100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La Gatine	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Meudonnaise et Forestoise	Association	3 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Amicale Loisirs et Culture	Association	5 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Avenir Forestois A Meudon - AFAM	Association	100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Médiateurs dans la ville	Association	3 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union nationale des locataires indépendants	Association	150.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Nat. des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	Association	350.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Meudonnaise de la Police Nationale	Association	270.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Le jardin d'Amélie	Association	150.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	West side robotlab	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon space contractor	Association	50 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. D'AiDe Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Slovensko	Association	2 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Breaktime	Association	3 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Baguettes et bretzel, l'amitié franco-allemande au cœur de l'Europe	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Sekwana-Lydyria	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La reliance Meudon Woluwé	Association	2 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Lire et faire lire 92	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Coopératives scolaires	Association	25 080.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Choeur de Meudon	Association	3 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les chœurs d'enfants de Meudon	Association	2 300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Ensemble Vocal Pythagore	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis de Meudon	Association	3 300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Compagnie Arcane	Association	7 200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Culturelle du Plateau	Association	7 600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon 7e Art	Association	70 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	Association	1 200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Assuratel	Association	800.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Photo Club Amateur de Meudon	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Portugaise de Meudon-la-forêt	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Culturelle Paris en Seine	Association	1 100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Brasis-Arts, Rythmes et Couleurs	Association	1 200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	F'Art'Fadet	Association	1 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La Compagnie de l'Athanor	Association	2 200.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis du Paysage Français	Association	4 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Ré-Création	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. pour le dével. et l'enseign. de la langue et de la culture arménienne	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Le petit cinéma de Meudon	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fêtes autour du Monde	Association	1 700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les ateliers des petites mains de Meudon	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	Association	7 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	L'atelier de Thomasine	Association	750.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Quentin le jeune	Association	700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Sospyrinthe	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Archimusic	Association	7 700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Musique sans frontières	Association	750.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Académie musicale Philippe Jaroussky	Association	8 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	Association	4 900.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Club Hippique des Etangs de Meudon	Association	6 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Club Meudonnais de Patinage Art. et de Danse sur Glace	Association	25 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	Association	600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Dance Twirl	Association	3 800.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon Hockey Club	Association	98 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	Association	60 700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Association Sportive Meudonnaise	Association	518 700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive du personnel Acier Métallurgie Fer	Association	4 600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Triathlon Club	Association	3 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Arc de Seine Kayak	Association	1 100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Dunes d'Espoir	Association	400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive du Lycée Rabelais de Meudon	Association	340.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive du Collège Rabelais de Meudon	Association	360.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Mantalo Club	Association	1 080.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Club de Plongée Galatée	Association	3 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon gym danse	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Gazelles	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Football club des copains de Meudon	Association	150.00
6574	Subvention de fonctionnement	Contrainte de service public	Vert Marine - Piscine	Société par Actions Simplifiée	550 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Contrainte de service public	LS Meudon - Patinoire	Sarl	400 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France - Groupe local Sèvres-Meudon-Ville d'Avray	Association	1 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	Association	5 600.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	Association	5 000.00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	Association	3 100.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Scouts unitaires de France	Association	900.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Maison Pour Tous	Association	140 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	Association	12 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Croix Rouge Française - Centre de santé	Association	12 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	France Alzheimer Hauts-de-Seine	Association	1 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	Association	15 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Amis aux handicapés mentaux et autres - Foi, Espérance, Amour	Association	1 900.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	Association	2 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Unafam 92	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Horaison	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	1 pour tous, tous pour l'autisme	Association	500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Autistes sans frontières 92	Association	1 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Notre-Dame de Bellevue	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Secours populaire français	Association	1 500.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence	Association	79 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les restaurants du coeur - Relais du coeur 92	Association	6 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les puits du désert	Association	5 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Centre d'Inform. Féminin et Familial - Centre d'Inform. sur les Droits des Femmes des Hauts-de-Seine	Association	18 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Diaconesses de Reuilly - Les Amis du Châtelet	Association	18 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Comité Meudonnais des Seniors	Association	152 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Viellir dans la Dignité et le Bien-Etre - VE.DI.BE	Association	300.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	Association	5 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Familles de Meudon	Association	7 700.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "La Chrysalide"	Association	67 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	Association	45 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les P'tits As"	Association	45 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les Petits Pirates"	Association	20 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Groupe Emploi Cadres	Association	3 000.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Espaces	Association	12 400.00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Commerce	Association	12 000.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.1</b>
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au delà de 2020)
<b>Dépenses</b>							
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.1</b>
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.2</b>

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au delà de 2020)
<b>Dépenses</b>							
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**IV - ANNEXE  
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2019**

**IV  
C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
Directeur Général des services	A	1		1	1.00		1.00		
Directeur Général Adjoint	A	3		3	3.00		3.00		
Directeur Général des services techniques	A								
<b>TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS</b>		<b>4</b>		<b>4</b>	<b>4.00</b>		<b>4.00</b>	-	-
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1		1	1.00		1.00		
ATTACHE HORS CLASSE		1		1	1.00		1.00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	9		9	6.91	1.86	8.77		
ATTACHE TERRITORIAL	A	30		30	15.71	12.91	28.62	1.00	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	6		6	6.00		6.00		
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	12		12	9.00	3.00	12.00		
REDACTEUR TERRITORIAL	B	10		10	6.91	2.00	8.91		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	28		28	27.77		27.77		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	17		17	16.86		16.86		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	27		27	22.57	2.00	24.57	1.00	
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>141</b>		<b>140</b>	<b>113.73</b>	<b>21.77</b>	<b>135.50</b>	<b>2.00</b>	-
INGENIEUR EN CHEF	A	1		1	1.00		1.00		
INGENIEUR PRINCIPAL	A	4		4	2.86	1.00	3.86		
INGENIEUR	A	7		7	4.00	2.00	6.00		
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	8		8	6.71	1.00	7.71		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	11		11	9.00	2.00	11.00		
TECHNICIEN	B	6		6	2.00	1.00	3.00		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	16		16	16.00		16.00		1.00
AGENT DE MAITRISE	C	13		13	12.00	1.00	13.00		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	12		12	12.00		12.00		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	94		94	72.91	25.50	98.41		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME EE	C					1.00	1.00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	85	0.5	85.5	74.07	9.00	83.07		
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>257</b>	<b>0.5</b>	<b>257.5</b>	<b>212.55</b>	<b>43.50</b>	<b>256.05</b>	-	1.00
EDUCATEUR PPAL DE JEUNES ENFANTS	B	14		14	12.00	2.00	14.00		
EDUCATEUR TER.JEUNES ENFANTS	B	10		10	2.00	3.00	5.00		
ATSEM PPAL 1ERE CLASSE	C	18		18	17.60		17.60		
ATSEM PPAL 2EME CLASSE	C	8		8	5.77	6.00	11.77		
<b>TOTAL FILIERE SOCIALE</b>		<b>50</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>37.37</b>	<b>11.00</b>	<b>48.37</b>	-	-
MEDECIN TERR 2EME CLASSE	A	2		2	0.82	0.57	1.39		
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	3	0.52	3.52	1.00	0.66	1.66		
PUERICULTRICE TERR.CL NORMALE	A	2		2		1.00	1.00		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CL.	A	1		1	1.00		1.00		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL.SUPERIEURE	A	1		1	1.00		1.00		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL.NORMALE	A	1		1	0.86		0.86		
INFIRMIER TERR. CL.SUPERIEURE	B	1		1	1.00		1.00		
TECHNICIEN PARAMEDICAL CL.NORMALE	B	2		2					
AUXILIAIRE PUERIC.PPAL 1ERE CLASSE	C	21		21	21.00		21.00		
AUXILIAIRE PUERIC.PPAL 2EME CLASSE	C	22		22	11.86	4.86	16.72		
<b>TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>		<b>56.00</b>	<b>0.52</b>	<b>56.52</b>	<b>38.54</b>	<b>7.09</b>	<b>45.63</b>	-	-
CONSEILLER TERR. des APS	A	1		1	1.00		1.00		
EDUCATEUR des APS PPAL 1ERE CLASSE	B	2		2	2.00		2.00		
EDUCATEUR des APS	B	1		1	1.00		1.00		
<b>TOTAL FILIERE SPORTIVE</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4.00</b>	<b>-</b>	<b>4.00</b>	-	-

**IV - ANNEXE**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2019**

**IV**  
**C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
CONSERVATEUR PATRIMOINE	A			0	1.00		1.00		
ATTACHE CONSERV. DU PATRIMOINE	A	1		1					
CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A	2		2	1.00		1.00		
BIBLIOTHECAIRE PRICIPALE	A	1			1.00		1.00		
BIBLIOTHECAIRE TERR.	A	5		5	4.00		4.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 1ERE CL	B	8		8	8.00		8.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 2EME CL	B	8		8	6.71	2.00	8.71		
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	3		3	1.00	1.00	2.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	4		4	4.00		4.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	3		3	2.00		2.00		
<b>TOTAL FILIERE CULTURELLE</b>		<b>35</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>28.71</b>	<b>3.00</b>	<b>31.71</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
ANIMATEUR PPAL 1ERE CLASSE	B	4		4	4.00		4.00		
ANIMATEUR PPAL 2EME CLASSE	B	7		7	7.00		7.00		
ANIMATEUR	B	18		18	9.00	7.50	16.50		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 1ERE CLASSE	C	1		1	1.00		1.00		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CLASSE	C	19		19	5.00	14.00	19.00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	5		5	4.00	0.50	4.50		
<b>TOTAL FILIERE ANIMATION</b>		<b>54</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	<b>30.00</b>	<b>22.00</b>	<b>52.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1		1	1.00		1.00		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2		2	2.00		2.00		
GARDIEN BRIGADIER	C	14		14	8.00		8.00		
<b>TOTAL FILIERE POLICE</b>		<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>11.00</b>	<b>-</b>	<b>11.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
COLLABORATEURS DE CABINET		2		2		2.00	2.00		
ASSISTANTES MATERNELLES		28		28		28.00	28.00		
<b>TOTAL EMPLOIS NON CITES</b>		<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30.00</b>	<b>30.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>648</b>	<b>1.02</b>	<b>647.02</b>	<b>479.90</b>	<b>138.36</b>	<b>618.26</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé. ETPT = effectifs physiques X quotité temps travail X période d'activité dans l'année

**IV - ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2019**

**IV  
C1**

AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EMPLOIS BUDGETAIRES	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC
Agents occupant un emploi permanent							
Attaché PPAL	1	A	ADM	IB 783	art 3-4	CDI	
Attaché PPAL	1	A	ADM	IB 885	art 3-4	CDI	
Attaché	1	A	ADM	IB 607	art 3-3 alinéa 2	CDI	
Attaché	3	A	ADM	IB 441	art 3-2	CDD	
Attaché	2	A	ADM	IB 462	art 3-3 alinéa 2	CDD	1
Attaché	3	A	ADM	IB 490	art 3-2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 490	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 518	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 679	art 3-2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 778	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 389	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 415	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 444	art 3-2	CDD	
Rédacteur	1	B	ADM	IB 372	art 3-2	CDD	
Rédacteur	1	B	ADM	IB 379	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif	1	C	ADM	IB 353	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif	1	C	ADM	IB 361	art 3-1	CDD	
Ingénieur PPAL	1	A	TECH	IB 985	art 3-4	CDD	
Ingénieur	1	A	TECH	IB 441	art 3-2	CDD	
Ingénieur	1	A	TECH	IB 512	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 1ERE CL	1	B	TECH	IB 604	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 415	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 506	art 3-2	CDD	
Technicien	1	B	TECH	IB 379	art 3-2	CDD	
Agent de Maîtrise	1	C	TECH	IB 363	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL EE	1	C	TECH	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 351	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 351	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 354	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	8	C	TECH	IB 354	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	2	C	TECH	IB 358	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	4	C	TECH	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	3	C	TECH	IB 362	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 374	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 444	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique	5	C	TECH	IB 348	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 350	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 351	art 21 loi 2012	CDI	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 354	art 21 loi 2012	CDI	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 354	art 3-1	CDD	
Assistant Conservation PAPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 389	art 3-1	CDD	
Assistant Conservation PAPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 389	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation	1	B	CULT	IB 372	art 3-2	CDD	
Educateur Ppal de Jeunes Enfants	1	B	SOC	IB 532	art 3-2	CDD	
Educateur Ppal de Jeunes Enfants	1	B	SOC	IB 641	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants	2	B	SOC	IB 389	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants	1	B	SOC	IB 434	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	3	C	SOC	IB 351	art 3-1	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 358	art 3-1	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 362	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 374	art 3-1	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 362	art 3-1	CDD	
Assistants Maternelles	26		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A	
Assistants Maternelles	2		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A	
Médecin 2EME CLASSE	1	A	MED.SOC	IB 912	art 21 loi 2012	CDI	
Psychologue CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 528	art 3-2	CDD	
Auxiliaire Puériculture PPAL 2EME CL	2	C	MED.SOC	IB 351	art 3-2	CDD	
Auxiliaire Puériculture PPAL 2EME CL	2	C	MED.SOC	IB 354	art 3-2	CDD	
Auxiliaire Puériculture PPAL 2EME CL	1	C	MED.SOC	IB 358	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 372	art 3-1	CDD	
Animateur	2	B	ANIM	IB 372	art 3-2	CDD	
Animateur	3	B	ANIM	IB 379	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 388	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 431	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	6	C	ANIM	IB 354	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	6	C	ANIM	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	2	C	ANIM	IB 362	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation	1	C	ANIM	IB 354	art 3-1	CDD	
Total agents occupant un emploi permanent	140						1

**IV - ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2019**

**IV  
C1**

AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EMPLOIS BUDGETAIRES	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC
Collaborateur Cabinet	2		CAB		art 110	CDD	
Contrat Unique d'insertion	0		ANIM	SMIC	contrat aidé	A	
Animateurs Accueil périscolaire (ETP)	29.27		ANIM	12,24 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Surveillants restauration scolaire (ETP)	14.00		ANIM	10,68 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Animateurs prévention jeunesse (ETP)	0.23		ANIM	12,24 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Animateurs école des sports (ETP)	1.15		SPORT		art 3 a	CDD	
Saisonniers	0.75		ADM	IM 325	art 3 b	CDD	
Saisonniers	1.66		TECH	IM 325	art 3 b	CDD	
Total agents occupant un emploi non permanent (6)	49.06						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189.06</b>						<b>1</b>

**(2) SECTEUR**

ADM : : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-Social

MT : Médico technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

PM : Police municipale

OTR : missions non rattachables à une filière

**(3) REMUNERATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

**(4) CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

art 3 a : accroissement d'activité temporaire

art 3 b : besoin saisonnier

art 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ....),

art 3-2 : pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

art 3-3-1 : absence de cadres d'emplois susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

art 3-3-2 : Pour les emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

art 3-4 : contrat à durée indéterminée - art 21 loi 12/03/12

art 38 : travailleurs handicapés catégorie C

art 110 : collaborateur de cabinet

**(5) CONTRAT** : Nature du contrat : CDD, CDI ou autres (par exemple contrats aidés)

**(6) Non permanent** : occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

**IV - ANNEXE**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**  
**ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2019**

**IV**  
**C1.1**

**LISTE DES GRADES OU EMPLOIS**

GRADE OU EMPLOI	CAT	GRADE OU EMPLOI	CAT
Directeur Général des Services	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CL.	A
Directeur Général Adjoint des Services	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL. SUP	A
Collaborateur Cabinet	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL. NORM	A
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>		INFIRMIER TERR.CL.SUPERIEURE	B
ADMINISTRATEUR	A	TECHNICIEN PARAMEDICAL CL.NORMALE	B
DIRECTEUR TERRITORIAL	A		
ATTACHE HORS CLASSE	A	AUXILIAIRE PUERIC PAL 1ERE CL	C
ATTACHE PRINCIPAL	A	AUXILIAIRE PUERIC.PAL 2E CLASSE	C
ATTACHE TERRITORIAL	A		
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	<b>SECTEUR SPORTIF</b>	
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	CONSEILLER TER. APS	A
REDACTEUR TERRITORIAL	B	EDUCAT. APS Pal 1ERE CLASSE	B
		EDUCAT. APS Pal 2EME CLASSE	B
ADJOINT ADMINISTRATIF PR. 1ERE	C	EDUCATEUR des APS	B
ADJOINT ADMINISTRATIF PR. 2EME	C		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	<b>SECTEUR CULTUREL</b>	
			A
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>		CONSERVATEUR PATRIMOINE	A
INGENIEUR EN CHEF	A	ATTACHE DE CONS. DU PATR	A
INGENIEUR PRINCIPAL	A	CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A
INGENIEUR	A	BIBLIOTHECAIRE PAL	A
		BIBLIOTHECAIRE	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	ASSISTANT CONS PATR PAL 1ERE CL	B
TECHNICIEN	B	ASSISTANT CONS PATR PAL 2EME CL	B
		ASSISTANT DE CONSERVATION	B
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C		
AGENT DE MAITRISE	C	ADJOINT TER PAT PAL 2EME CL	C
ADJOINT TECH.PAL 1ERE CL	C	ADJOINT TER PAT	C
ADJOINT TECH.PAL 2EME CL	C		
ADJOINT TECH.PAL 2EME EE	C	<b>SECTEUR ANIMATION</b>	
ADJOINT TECH.	C	ANIMATEUR PAL 1ERE CLASSE	B
		ANIMATEUR PAL 2EME CLASSE	B
<b>SECTEUR SOCIAL</b>		ANIMATEUR	B
EDUC. PAL DE JEUNES ENFANTS	B		
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	ADJOINT TER D'ANIM. PAL 1ERE CL	C
		ADJOINT TER D'ANIM. PAL 2EME CL	C
AGENT SPEC. PAL ECOLES MAT.1E CL	C	ADJOINT TER D'ANIMATION	C
AGENT SPEC.PAL ECOLES MAT.2E CL	C		C
		<b>POLICE MUNICIPALE</b>	
<b>SECTEUR MEDICO-SOCIAL</b>		CHEF DE SERVICE DE PM	B
MEDECIN 2EME CLASSE	A		
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C
PUERICULTRICE CADRE DE SANTE	A	GARDIEN BRIGADIER	C
PUERICULTRICE TERR CLASSE SUP	A		
PUERICULTRICE TERR.CL NORMALE	A		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D' INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public (1) à la Mairie de Meudon (service financier). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<i>Délégation de service public (3)</i>				
Contrat d'affermage du 09/05/2016	Patinoire de Meudon	LS Meudon	Société à responsabilité limitée	907 750.39
Contrat d'affermage du 15/06/2015	Piscine de Meudon	Vert Marine	Société par actions simplifiée	808 191.86
<i>Détention d'une part du capital</i>				
Délibération du 28/09/2010	Sté publique locale d'aménagt. Seine Ouest Aménagt.	SPLA Seine Ouest Aménagement	Société publique locale d'aménagt.	4 400.00
Délibération du 30/06/2003	Sté d'économie mixte de l'Arc de Seine	SEMADS	Société d'économie mixte	300 900.00
<i>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</i>				
Garantie d'un emprunt	OPHLM Seine Ouest Habitat		Etablissement public local	5 896 627.12
Garantie d'un emprunt	OPDHLM (Départemental)		Etablissement public local	3 197 360.41
Garantie d'un emprunt	SOFILOGIS		SA d'HLM	382 213.85
Garantie d'un emprunt	IMMOB. DU MOULIN VERT		SA d'HLM	302 276.36
Garantie d'un emprunt	STE NALE IMMOBILIERE		SA d'HLM	1 305 271.89
Garantie d'un emprunt	AEN LA SOURCE		Association	13 408.41
Garantie d'un emprunt	ADOMA		SA d'HLM	325 473.43
Garantie d'un emprunt	EFIDIS		SA d'HLM	17 178 718.37
Garantie d'un emprunt	IMMOBILIERE 3F		SA d'HLM	5 126 708.67
Garantie d'un emprunt	APEI de Meudon		Association	303 147.32
Garantie d'un emprunt	LOGIREP		SA d'HLM	776 057.86
<i>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</i>				
Délibération du 28/03/2019	Asso. Slovensko		Association	2 500.00
Délibération du 28/03/2019	Asso. Culturelle du Plateau		Association	7 600.00
Délibération du 28/03/2019	Meudon 7e Art		Association	70 000.00
Délibération du 28/03/2019	Meudon Hockey Club		Association	98 000.00
Délibération du 28/03/2019	Association Sportive Meudonnaise		Association	518 700.00
Délibération du 28/03/2019	Vert Marine - Piscine		Société par actions simplifiée	550 000.00
Délibération du 28/03/2019	LS Meudon - Patinoire		Société à responsabilité limitée	400 000.00
Délibération du 28/03/2019	Maison Pour Tous		Association	140 000.00
Délibération du 28/03/2019	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence		Association	79 000.00
Délibération du 28/03/2019	Comité Meudonnais des Seniors		Association	152 000.00
Délibération du 28/03/2019	Meudon Commerce		Association	12 000.00
Délibération du 28/03/2019	CCAS		Etablissement public local	1 894 112.00
<i>Autres</i>				

(1) Hôtel de ville pour les communes

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D' INFORMATION</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)	20/12/1922	sans fiscalité	
Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme aux Moineaux des Ulis (SICOMU)	27/06/1977	sans fiscalité	13 000.00
Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)	29/09/1993	sans fiscalité	
Syndicat mixte Paris Métropole	15/06/2010	sans fiscalité	4 900.00
Métropole Grand Paris	01/01/2016		
<b>Etablissements publics territoriaux</b>			
Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	02/06/2009	CFE	
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle ou sans fiscalité

**C3.2 - LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	action sociale et médico-sociale	1986	86/48 du 24/07/1986	SPA	non

**C3.3 - LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Régie publicitaire	1997	10/97 du 27/01/1997	SPA	oui
Régie directe	Centre d' Art et de Culture	2000	36/2000 du 22/03/2000	SPA	oui
Régie directe	Hôtel d'activités artisanales du Potager du Dauphin	2006	124/2006 du 07/12/2006	SPA	oui
Régie directe	Activités commerciales du site Rodin-Arnaudet	2009	68/2009 du 20/05/2009	SPA	oui
Régie directe	Exploitation des marchés publics d'approvisionnement	2013	du 11/12/2013	SPA	oui

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D1 D2</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases prévisionnelles estimées par la Ville (*)	Variation des bases / (N-1)	Taux 2019 appliqués par décision du Conseil Municipal	Variation des taux / (N-1)	Produits votés par le conseil municipal	Variation des produits / (N-1)
Taxe d'habitation (**)	109 741 831.00	1.00%	21.28%	0.00%	23 353 062.00	1.00%
TFPB	111 317 233.00	1.00%	12.88%	0.00%	14 337 660.00	0.97%
TFPNB	316 749.00	1.00%	14.76%	0.00%	46 752.00	1.00%
<b>TOTAL</b>	<b>221 375 813.00</b>	<b>1.00%</b>			<b>37 737 474.00</b>	<b>0.99%</b>

(\*) les bases fiscales ne sont pas notifiées mais seulement estimées

(\*\*) Un produit supplémentaire de 134 846 € relatif à la majoration de la taxe d'habitation sur les meublés non affectés à l'habitation principale est attendu

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE REGIE PUBLICITAIRE**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

**Numéro SIRET : 21920048200459**

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON**

**M. 14**

**Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET 03 : REGIE PUBLICITAIRE**

**ANNEE 2019**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>		
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 000.00		61 000.00	61 000.00	61 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 010.00		3 010.00	3 010.00	3 010.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>93 010.00</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	6 106.69				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>99 116.69</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>99 116.69</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=		
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>84 010.00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	81 500.00		84 000.00	84 000.00	84 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>81 510.00</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>81 510.00</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>81 510.00</b>		<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>84 010.00</b>

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>					

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>					

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	
---	--

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	61 000.00		61 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 010.00		3 010.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>84 010.00</b>		<b>84 010.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	= <b>84 010.00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>				

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	84 000.00		84 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>84 010.00</b>		<b>84 010.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>84 010.00</b>
--	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>				

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>70 000.00</b>	<b>61 000.00</b>	<b>61 000.00</b>
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	44 500.00	38 000.00	38 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	25 500.00	23 000.00	23 000.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	20 000.00	20 000.00	20 000.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 010.00</b>	<b>3 010.00</b>	<b>3 010.00</b>
6541	CREANCES ADMISSIONS EN NON VALEUR	3 000.00	3 000.00	3 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>93 010.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>			
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>			
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>	<b>6 106.69</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>99 116.69</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>99 116.69</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
---	------------------	------------------	------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>84 010.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	81 500.00	84 000.00	84 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	81 500.00	84 000.00	84 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>81 510.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>81 510.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>81 510.00</b>	<b>84 010.00</b>	<b>84 010.00</b>
---	------------------	------------------	------------------

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>84 010.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Total des dépenses financières</b>			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>				
--	--	--	--	--

<b>+</b>	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>			
<b>+</b>	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>			
<b>=</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Total des recettes financières</b>				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>				
---	--	--	--	--

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE CENTRE D'ART ET DE CULTURE  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

**Numéro SIRET : 21920048200467**

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON**

**M. 14**

**Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : 04 CENTRE ART ET DE CULTURE**

**ANNEE 2019**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 376 936.00</b>	<b>2 376 936.00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	781 970.00		785 236.00	785 236.00	785 236.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	725 959.00		724 050.00	724 050.00	724 050.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 507 939.00</b>		<b>1 509 296.00</b>	<b>1 509 296.00</b>	<b>1 509 296.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	43 500.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 552 439.00</b>		<b>1 539 296.00</b>	<b>1 539 296.00</b>	<b>1 539 296.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	28 200.00		120 320.00	120 320.00	120 320.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	298 800.00		298 500.00	298 500.00	298 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>327 000.00</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 879 439.00</b>		<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=		
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 958 116.00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	323 000.00		295 000.00	295 000.00	295 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	75 400.00		42 300.00	42 300.00	42 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 459 289.00		1 599 066.00	1 599 066.00	1 599 066.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 857 689.00</b>		<b>1 936 366.00</b>	<b>1 936 366.00</b>	<b>1 936 366.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750.00		1 750.00	1 750.00	1 750.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 859 439.00</b>		<b>1 938 116.00</b>	<b>1 938 116.00</b>	<b>1 938 116.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 000.00</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 879 439.00</b>		<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 958 116.00</b>

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>398 820.00</b>
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	4 166.67		14 300.00	14 300.00	14 300.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 175.33		18 520.00	18 520.00	18 520.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	44 064.99		76 000.00	76 000.00	76 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>158 406.99</b>		<b>108 820.00</b>	<b>108 820.00</b>	<b>108 820.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	272 000.00		290 000.00	290 000.00	290 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	23 014.92				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>295 014.92</b>		<b>290 000.00</b>	<b>290 000.00</b>	<b>290 000.00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>453 421.91</b>		<b>398 820.00</b>	<b>398 820.00</b>	<b>398 820.00</b>
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>20 000.00</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>473 421.91</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>418 820.00</b>
---	---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	28 200.00		120 320.00	120 320.00	120 320.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	298 800.00		298 500.00	298 500.00	298 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>327 000.00</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>327 000.00</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>418 820.00</b>
---	---	-------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
<b>DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>398 820.00</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	785 236.00		785 236.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	724 050.00		724 050.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	30 000.00		30 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		298 500.00	298 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		120 320.00	120 320.00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 539 296.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>1 958 116.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
	<b>-</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 958 116.00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	290 000.00		290 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	14 300.00		14 300.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	18 520.00		18 520.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	76 000.00		76 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>398 820.00</b>		<b>398 820.00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
	<b>-</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>398 820.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	295 000.00		295 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	42 300.00		42 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 599 066.00		1 599 066.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750.00	20 000.00	21 750.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 938 116.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>1 958 116.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>1 958 116.00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		298 500.00	298 500.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		120 320.00	120 320.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>418 820.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>781 970.00</b>	<b>785 236.00</b>	<b>785 236.00</b>
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	375 150.00	353 100.00	353 100.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000.00	2 000.00	2 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	43 000.00	45 000.00	45 000.00
60622	CARBURANTS	1 200.00	1 200.00	1 200.00
60623	ALIMENTATION	1 800.00	1 800.00	1 800.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 130.00	4 130.00	4 130.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	12 220.00	10 220.00	10 220.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	68 320.00	83 820.00	83 820.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	14 050.00	15 000.00	15 000.00
615221	ENTRETIEN REPARATION.BATIMENTS PUBLICS	11 000.00	13 000.00	13 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	19 040.00	18 120.00	18 120.00
6156	MAINTENANCE	10 250.00	10 500.00	10 500.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 100.00	1 100.00	1 100.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 200.00	6 866.00	6 866.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	800.00	800.00	800.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 000.00	5 000.00	5 000.00
6228	RENUMERATIONS INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES DIVERS	6 000.00	16 000.00	16 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	22 500.00	21 500.00	21 500.00
6237	PUBLICATIONS	18 500.00	25 000.00	25 000.00
6238	PUBLICITE PUBLIC RELATIONS PUBLIQUES DIVERS	17 000.00	16 000.00	16 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	3 600.00	3 100.00	3 100.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 400.00	1 500.00	1 500.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	150.00	500.00	500.00
6256	MISSIONS	350.00	800.00	800.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	800.00	800.00	800.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 300.00	2 300.00	2 300.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	52 200.00	54 000.00	54 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	13 650.00	13 850.00	13 850.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	20 360.00	19 230.00	19 230.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	33 900.00	33 000.00	33 000.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>725 959.00</b>	<b>724 050.00</b>	<b>724 050.00</b>
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	11 250.00	10 971.96	10 971.96
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 990.00	1 859.65	1 859.65
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 524.00	1 567.00	1 567.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	5 930.00	5 578.96	5 578.96
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	138 590.00	156 549.89	156 549.89
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	6 140.00	6 723.66	6 723.66
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	43 460.00	74 860.50	74 860.50
64131	REMUNERATION	299 190.00	263 252.75	263 252.75
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	138 330.00	111 519.63	111 519.63
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	56 102.00	67 185.00	67 185.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	7 863.00	6 735.00	6 735.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 650.00	1 800.00	1 800.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8 230.00	8 746.00	8 746.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	1 020.00		
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	2 790.00	2 700.00	2 700.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	500.00	1 500.00	1 500.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 400.00	2 500.00	2 500.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>1 507 939.00</b>	<b>1 509 296.00</b>	<b>1 509 296.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>	<b>43 500.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>30 000.00</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	43 500.00	30 000.00	30 000.00
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>	<b>1 000.00</b>		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	1 000.00		
68	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)</b>			
022	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>1 552 439.00</b>	<b>1 539 296.00</b>	<b>1 539 296.00</b>

023	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 200.00</b>	<b>120 320.00</b>	<b>120 320.00</b>
042	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>	<b>298 800.00</b>	<b>298 500.00</b>	<b>298 500.00</b>
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	298 800.00	298 500.00	298 500.00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>327 000.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
043	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>327 000.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 879 439.00</b>	<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>

<b>+</b>
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>
<b>+</b>
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>
<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>
<b>1 958 116.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	8 444.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 444.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>			
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>323 000.00</b>	<b>295 000.00</b>	<b>295 000.00</b>
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	318 000.00	290 000.00	290 000.00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	5 000.00	5 000.00	5 000.00
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>			
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>75 400.00</b>	<b>42 300.00</b>	<b>42 300.00</b>
74718	PARTICIPATIONS ETAT - AUTRES	31 000.00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	26 000.00	30 000.00	30 000.00
7478	PARTICIPATIONS - AUTRES ORGANISMES	18 400.00	12 300.00	12 300.00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 459 289.00</b>	<b>1 599 066.00</b>	<b>1 599 066.00</b>
752	REVENUS DES IMMEUBLES	26 579.00	25 000.00	25 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 432 700.00	1 574 056.00	1 574 056.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>1 857 689.00</b>	<b>1 936 366.00</b>	<b>1 936 366.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	1 750.00	1 750.00	1 750.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	1 750.00	1 750.00	1 750.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 859 439.00</b>	<b>1 938 116.00</b>	<b>1 938 116.00</b>

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	20 000.00	20 000.00	20 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 879 439.00</b>	<b>1 958 116.00</b>	<b>1 958 116.00</b>
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>			
+			
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			
=			
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>1 958 116.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>			
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)</b>	<b>4 166.67</b>	<b>14 300.00</b>	<b>14 300.00</b>
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 166.67	14 300.00	14 300.00
<b>204</b>	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)</b>	<b>110 175.33</b>	<b>18 520.00</b>	<b>18 520.00</b>
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	5 123.33		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 000.00	13 000.00	13 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	100 052.00	5 520.00	5 520.00
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)</b>	<b>44 064.99</b>	<b>76 000.00</b>	<b>76 000.00</b>
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	44 064.99	76 000.00	76 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>158 406.99</b>	<b>108 820.00</b>	<b>108 820.00</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>			
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>272 000.00</b>	<b>290 000.00</b>	<b>290 000.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	272 000.00	290 000.00	290 000.00
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>23 014.92</b>		
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>295 014.92</b>	<b>290 000.00</b>	<b>290 000.00</b>
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>453 421.91</b>	<b>398 820.00</b>	<b>398 820.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>473 421.91</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
---	-----------------------------------	--

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
---	---	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>418 820.00</b>
---	---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Total des recettes financières</b>				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
-----------------------------------	--	--	--	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 200.00</b>	<b>120 320.00</b>	<b>120 320.00</b>
040	<b>OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</b>	<b>298 800.00</b>	<b>298 500.00</b>	<b>298 500.00</b>
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	1 100.00	1 000.00	1 000.00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	109 000.00	109 000.00	109 000.00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	130 000.00	130 000.00	130 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH	400.00	400.00	400.00
28183	MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET	300.00	100.00	100.00
28188	MATERIEL INFORMATIQUE AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>327 000.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
041	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(9)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>327 000.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>327 000.00</b>	<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>

<b>+</b>
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>
<b>+</b>
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>
<b>=</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
<b>418 820.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montants des tirages en 2018	Montants des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0.00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					3 981 225.43									
1641 Emprunts en euros (Total)					3 981 225.43									
5013 / MPH016121/2104468301	DEXIA Crédit Local	14/12/2000	29/12/2000	01/04/2001	3 811 225.43	F		5.22	5.40	EUR	T	P	O	
5037 / 16175/002/003	STE GENERALE		28/12/2006	28/12/2007	170 000.00	V	TAG12M	4.05	0.94	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0.00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0.00									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 981 225.43</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine : Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>724 308.86</b>					<b>284 809.14</b>	<b>28 457.07</b>	<b>0.00</b>	<b>4 807.35</b>
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		724 308.86					284 809.14	28 457.07	0.00	4 807.35
5013 / MPH016121/2104468301	N	0.00		640 089.70	2.00	C		5.22	275 669.01	28 457.07	0.00	4 807.35
5037 / 16175/002/003	N	0.00		84 219.16	7.99	V	TAG12M	0.00	9 140.13	0.00	0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>		<b>724 308.86</b>					<b>284 809.14</b>	<b>28 457.07</b>	<b>0.00</b>	<b>4 807.35</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL A</b>														<b>0.00</b>
Barrière simple B														
<b>TOTAL B</b>														<b>0.00</b>
Option d'échange C														
<b>TOTAL C</b>														<b>0.00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
<b>TOTAL D</b>														<b>0.00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
<b>TOTAL E</b>														<b>0.00</b>
Autres types de structures F														
<b>TOTAL F</b>														<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>														<b>0.00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	11.6 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	84 219.16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	88.4 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	640 089.70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
<b>TOTAL</b>						<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Après des organismes de droit privé</b>					
<b>Après des organismes de droit public</b>					
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>A3</b>
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
<b>Linéaire</b>	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<b>Catégories de biens amortis</b>	
	<b>a) Immobilisations incorporelles</b>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<b>b) Immobilisations corporelles</b>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0.00		32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00
Provision pour litige Lancelle		13/10/17	32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00
Provisions pour dépréciation (2)						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0.00</b>		<b>32 000.00</b>	<b>32 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>32 000.00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>310 000.00</b>	<b>310 000.00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>290 000.00</b>	<b>290 000.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	290 000.00	290 000.00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	20 000.00	20 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>310 000.00</b>			<b>310 000.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>418 820.00</b>	<b>418 820.00</b>
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	1 000.00	1 000.00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	18 000.00	18 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	109 000.00	109 000.00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	130 000.00	130 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	400.00	400.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	100.00	100.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	40 000.00	40 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	120 320.00	120 320.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>418 820.00</b>				<b>418 820.00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>310 000.00</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>418 820.00</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>+108 820.00</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.  
(6) Indiquer le signe algébrique.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

**Numéro SIRET : 21920048200475**

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON**

**M. 14**

**Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET 05 : HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN**

**ANNEE 2019**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>314 220.00</b>	<b>314 220.00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	33 359.69		34 190.00	34 190.00	34 190.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>33 369.69</b>		<b>34 200.00</b>	<b>34 200.00</b>	<b>34 200.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	110.00		100.00	100.00	100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>33 479.69</b>		<b>34 300.00</b>	<b>34 300.00</b>	<b>34 300.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)			10 960.00	10 960.00	10 960.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	129 599.00		129 000.00	129 000.00	129 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>129 599.00</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>163 078.69</b>		<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>174 260.00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	9 700.00		17 200.00	17 200.00	17 200.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 083.00		44 160.00	44 160.00	44 160.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>49 783.00</b>		<b>61 360.00</b>	<b>61 360.00</b>	<b>61 360.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>49 783.00</b>		<b>61 360.00</b>	<b>61 360.00</b>	<b>61 360.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	112 899.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>112 899.00</b>		<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>162 682.00</b>		<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>174 260.00</b>

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>27 060.00</b>
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	40 200.00		10 860.00	10 860.00	10 860.00
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>40 200.00</b>		<b>10 860.00</b>	<b>10 860.00</b>	<b>10 860.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 000.00		16 200.00	16 200.00	16 200.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	1 240.47				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>17 240.47</b>		<b>16 200.00</b>	<b>16 200.00</b>	<b>16 200.00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>57 440.47</b>		<b>27 060.00</b>	<b>27 060.00</b>	<b>27 060.00</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	112 899.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>112 899.00</b>		<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>170 339.47</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>139 960.00</b>
---	---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			10 960.00	10 960.00	10 960.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	129 599.00		129 000.00	129 000.00	129 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>129 599.00</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>129 599.00</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>139 960.00</b>
---	---	-------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
<b>DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>27 060.00</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 190.00		34 190.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	100.00		100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		129 000.00	129 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 960.00	10 960.00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>34 300.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>174 260.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>174 260.00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	16 200.00		16 200.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	10 860.00		10 860.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>27 060.00</b>		<b>27 060.00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>27 060.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	17 200.00		17 200.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 160.00		44 160.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		112 900.00	112 900.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>61 360.00</b>	<b>112 900.00</b>	<b>174 260.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>174 260.00</b>
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		129 000.00	129 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 960.00	10 960.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>139 960.00</b>
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>33 359.69</b>	<b>34 190.00</b>	<b>34 190.00</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 196.69	800.00	800.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	10 000.00	10 000.00	10 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	400.00	400.00	400.00
615221	ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS PUBLICS	8 600.00	9 500.00	9 500.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	1 430.00	1 350.00	1 350.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	13.00	15.00	15.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	6 800.00	7 000.00	7 000.00
63512	TAXES FONCIERES	4 920.00	5 125.00	5 125.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>			
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>33 369.69</b>	<b>34 200.00</b>	<b>34 200.00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>	<b>110.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	110.00	100.00	100.00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>			
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>33 479.69</b>	<b>34 300.00</b>	<b>34 300.00</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>10 960.00</b>	<b>10 960.00</b>
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>	<b>129 599.00</b>	<b>129 000.00</b>	<b>129 000.00</b>
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	129 599.00	129 000.00	129 000.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>129 599.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>129 599.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>163 078.69</b>	<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>174 260.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	9 700.00	17 200.00	17 200.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	9 700.00	17 200.00	17 200.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 083.00	44 160.00	44 160.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	40 073.00	44 160.00	44 160.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00		
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>49 783.00</b>	<b>61 360.00</b>	<b>61 360.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>49 783.00</b>	<b>61 360.00</b>	<b>61 360.00</b>

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	112 899.00	112 900.00	112 900.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	112 899.00	112 900.00	112 900.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>112 899.00</b>	<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>162 682.00</b>	<b>174 260.00</b>	<b>174 260.00</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>174 260.00</b>
--	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>			
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)</b>			
<b>204</b>	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)</b>			
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)</b>	<b>40 200.00</b>	<b>10 860.00</b>	<b>10 860.00</b>
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	40 200.00	10 860.00	10 860.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>40 200.00</b>	<b>10 860.00</b>	<b>10 860.00</b>

<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>			
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>16 000.00</b>	<b>16 200.00</b>	<b>16 200.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	16 000.00	16 200.00	16 200.00
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>1 240.47</b>		
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>17 240.47</b>	<b>16 200.00</b>	<b>16 200.00</b>

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>57 440.47</b>	<b>27 060.00</b>	<b>27 060.00</b>
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</b>	<b>112 899.00</b>	<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>112 899.00</i>	<i>112 900.00</i>	<i>112 900.00</i>
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 490.00	30 490.00	30 490.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 490.00	30 490.00	30 490.00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	51 919.00	51 920.00	51 920.00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (10)</b>			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>112 899.00</b>	<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>170 339.47</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>		+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>		+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		=
		<b>139 960.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)</b>			
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES</b>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>			
<b>138</b>	<b>AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES</b>			
<b>165</b>	<b>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS</b>			
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
<b>024</b>	<b>PRODUITS DES CESSIONS</b>			
<b>Total des recettes financières</b>				
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>10 960.00</b>	<b>10 960.00</b>
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</b>	<b>129 599.00</b>	<b>129 000.00</b>	<b>129 000.00</b>
<b>281318</b>	<b>AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS</b>	<b>129 599.00</b>	<b>129 000.00</b>	<b>129 000.00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>129 599.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(9)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>129 599.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>129 599.00</b>	<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>				
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>139 960.00</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montants des tirages en 2018	Montants des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0.00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>300 000.00</b>									
1641 Emprunts en euros (Total)					300 000.00									
5042 / 16175/002/001	STE GENERALE		28/12/2006	28/12/2007	300 000.00	V	TAG12M	4.05	0.94	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0.00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0.00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0.00</b>									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>300 000.00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		0.00		148 622.07					16 129.65	0.00	0.00	0.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		148 622.07					16 129.65	0.00	0.00	0.00
5042 / 16175/002/001	N	0.00		148 622.07	7.99	V	TAG12M	0.00	16 129.65	0.00	0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>		<b>148 622.07</b>					<b>16 129.65</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL A</b>														<b>0.00</b>
Barrière simple B														
<b>TOTAL B</b>														<b>0.00</b>
Option d'échange C														
<b>TOTAL C</b>														<b>0.00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
<b>TOTAL D</b>														<b>0.00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
<b>TOTAL E</b>														<b>0.00</b>
Autres types de structures F														
<b>TOTAL F</b>														<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>														<b>0.00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	148 622.07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
<b>TOTAL</b>						<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Après des organismes de droit privé</b>					
<b>Après des organismes de droit public</b>					
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>A3</b>
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
<b>Linéaire</b>	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<b>Catégories de biens amortis</b>	
	<b>a) Immobilisations incorporelles</b>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<b>b) Immobilisations corporelles</b>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>129 100.00</b>	<b>129 100.00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>16 200.00</b>	<b>16 200.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	16 200.00	16 200.00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>112 900.00</b>	<b>112 900.00</b>
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 490.00	30 490.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 490.00	30 490.00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	51 920.00	51 920.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>129 100.00</b>			<b>129 100.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>139 960.00</b>	<b>139 960.00</b>
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	129 000.00	129 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	10 960.00	10 960.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>139 960.00</b>				<b>139 960.00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>129 100.00</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>139 960.00</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>+10 860.00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

**Numéro SIRET : 21920048200509**

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON**

**M. 14**

**Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET 06 : ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET**

**ANNEE 2019**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>468 200.00</b>	<b>468 200.00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	122 180.00		269 100.00	269 100.00	269 100.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000.00		2 100.00	2 100.00	2 100.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>124 180.00</b>		<b>271 200.00</b>	<b>271 200.00</b>	<b>271 200.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 438.80		7 000.00	7 000.00	7 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	13 546.25				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>213 165.05</b>		<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>213 165.05</b>		<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
---	---

=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>278 200.00</b>
---	--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00		480.00	480.00	480.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	144 438.80		277 720.00	277 720.00	277 720.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>144 918.80</b>		<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)	36 000.00				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>180 918.80</b>		<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>180 918.80</b>		<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
---	---

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>278 200.00</b>
---	--	-------------------

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			70 000.00	70 000.00	70 000.00
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000.00		120 000.00	120 000.00	120 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>200 000.00</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	14 620.98				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>14 620.98</b>				
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>214 620.98</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>214 620.98</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000.00</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	200 000.00		190 000.00	190 000.00	190 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>200 000.00</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>200 000.00</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>200 000.00</b>		<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000.00</b>
---	-------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	
---	--

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	269 100.00		269 100.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 100.00		2 100.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000.00		7 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>278 200.00</b>		<b>278 200.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>278 200.00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	70 000.00		70 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	120 000.00		120 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>190 000.00</b>		<b>190 000.00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00		480.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	277 720.00		277 720.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>278 200.00</b>		<b>278 200.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>278 200.00</b>
--	---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	190 000.00		190 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>190 000.00</b>		<b>190 000.00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>190 000.00</b>
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>122 180.00</b>	<b>269 100.00</b>	<b>269 100.00</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 000.00	4 000.00	4 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	27 000.00	17 000.00	17 000.00
60621	COMBUSTIBLES		24 000.00	24 000.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	26 300.00	23 000.00	23 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		140 000.00	140 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	2 300.00	2 500.00	2 500.00
615221	ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS PUBLICS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6226	HONORAIRES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	14 000.00	14 000.00	14 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	6 580.00	6 600.00	6 600.00
63512	TAXES FONCIERES	33 000.00	34 000.00	34 000.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>2 000.00</b>	<b>2 100.00</b>	<b>2 100.00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	2 000.00	2 100.00	2 100.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>124 180.00</b>	<b>271 200.00</b>	<b>271 200.00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>			
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>	<b>75 438.80</b>	<b>7 000.00</b>	<b>7 000.00</b>
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	75 438.80	7 000.00	7 000.00
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>	<b>13 546.25</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>213 165.05</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>213 165.05</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>278 200.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00	480.00	480.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	480.00	480.00	480.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	144 438.80	277 720.00	277 720.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	105 000.00	130 000.00	130 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	39 438.80	147 720.00	147 720.00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>144 918.80</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)	36 000.00		
7875	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 000.00		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>180 918.80</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>180 918.80</b>	<b>278 200.00</b>	<b>278 200.00</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+			
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>			
+			
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			
=			
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>278 200.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)		70 000.00	70 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES		70 000.00	70 000.00
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	200 000.00	120 000.00	120 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	200 000.00	120 000.00	120 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>200 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	14 620.98		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>14 620.98</b>		

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>214 620.98</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			

	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>214 620.98</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>			+
				+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>			=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>190 000.00</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	200 000.00	190 000.00	190 000.00
13241	SUB EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES	200 000.00	190 000.00	190 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>200 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Total des recettes financières</b>				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>200 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>200 000.00</b>	<b>190 000.00</b>	<b>190 000.00</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+			
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>			

+			
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			

=			
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>190 000.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>A3</b>
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
<b>Linéaire</b>	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<b>Catégories de biens amortis</b>	
	<b>a) Immobilisations incorporelles</b>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<b>b) Immobilisations corporelles</b>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)	<b>0.00</b>		<b>210 000.00</b>	<b>210 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>210 000.00</b>
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	20/10/16	80 000.00	80 000.00	0.00	80 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	15/10/15	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	3/12/15	80 000.00	80 000.00	0.00	80 000.00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0.00</b>		<b>210 000.00</b>	<b>210 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>210 000.00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

**Numéro SIRET : 21920048200517**

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON**

**M. 14**

**Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET 07 : EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT**

**ANNEE 2019**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>		
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	387 610.00		306 757.00	306 757.00	306 757.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	102 740.00		111 333.00	111 333.00	111 333.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>490 360.00</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	31 304.53				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>521 664.53</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>521 664.53</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>418 100.00</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 100.00		158 100.00	158 100.00	158 100.00
73	IMPOTS ET TAXES	260 000.00		260 000.00	260 000.00	260 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00				
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>418 110.00</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>418 110.00</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>418 110.00</b>		<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>418 100.00</b>
--	-------------------

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>					

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>					

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	
---	--

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	306 757.00		306 757.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 333.00		111 333.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>418 100.00</b>		<b>418 100.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>418 100.00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>				

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 100.00		158 100.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	260 000.00		260 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>418 100.00</b>		<b>418 100.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>418 100.00</b>
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>				

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>387 610.00</b>	<b>306 757.00</b>	<b>306 757.00</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	15 000.00	8 797.00	8 797.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	41 250.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 500.00	4 500.00	4 500.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	200.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 050.00	2 050.00	2 050.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	136 410.00	109 690.00	109 690.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	2 780.00	2 900.00	2 900.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	520.00	500.00	500.00
6228	DIVERS	42 000.00	45 000.00	45 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	600.00	1 000.00	1 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 400.00	1 420.00	1 420.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	104 800.00	104 800.00	104 800.00
63512	TAXES FONCIERES	26 100.00	26 100.00	26 100.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>102 740.00</b>	<b>111 333.00</b>	<b>111 333.00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	43 500.00	43 000.00	43 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	790.00	945.00	945.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	140.00	160.00	160.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	420.00	480.00	480.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	26 310.00	30 703.00	30 703.00
64112	NBI. SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 960.00	2 272.00	2 272.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	15 160.00	17 785.00	17 785.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	4 680.00	4 940.00	4 940.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	9 030.00	10 248.00	10 248.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	310.00	350.00	350.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	350.00	250.00	250.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	90.00	200.00	200.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>	<b>10.00</b>
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>490 360.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>			
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>			
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>	<b>31 304.53</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>521 664.53</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>521 664.53</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=
	<b>418 100.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>			
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>158 100.00</b>	<b>158 100.00</b>	<b>158 100.00</b>
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	77 000.00	77 000.00	77 000.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	77 100.00	77 100.00	77 100.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>260 000.00</b>	<b>260 000.00</b>	<b>260 000.00</b>
7336	DROITS DE PLACE	260 000.00	260 000.00	260 000.00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>			
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>10.00</b>		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00		
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>418 110.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS(b)</b>			
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)</b>			
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>418 110.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>

<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)</b>			
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>418 110.00</b>	<b>418 100.00</b>	<b>418 100.00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>418 100.00</b>
--	-------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Total des dépenses financières</b>			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>				
-----------------------------------	--	--	--	--

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>				
--	--	--	--	--

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	+
-----------------------------------	---

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=
---	---

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Total des recettes financières</b>				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>				
---	--	--	--	--

<b>+</b>	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
----------	-----------------------------------	--

<b>+</b>	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
----------	---	--

<b>=</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
----------	---	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D1</b>

Nombre de membres en exercice .....  
 Nombre de membres présents .....  
 Nombre de suffrages exprimés .....  
 VOTES :  
 Pour .....  
 Contre .....  
 Abstentions .....

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par (1) ,  
 A le ,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session  
 A le ,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant :